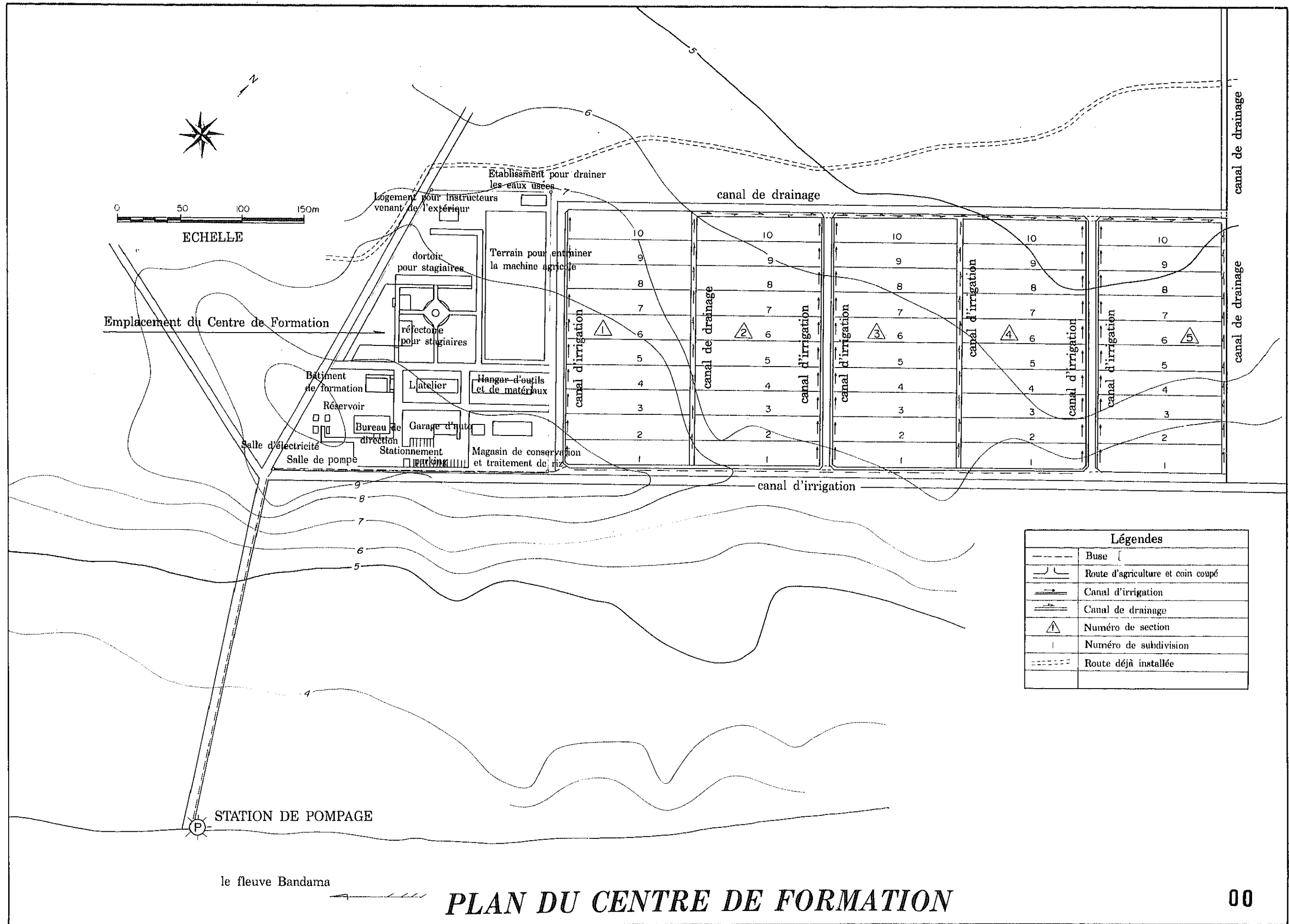


5-4 Liste des Plans

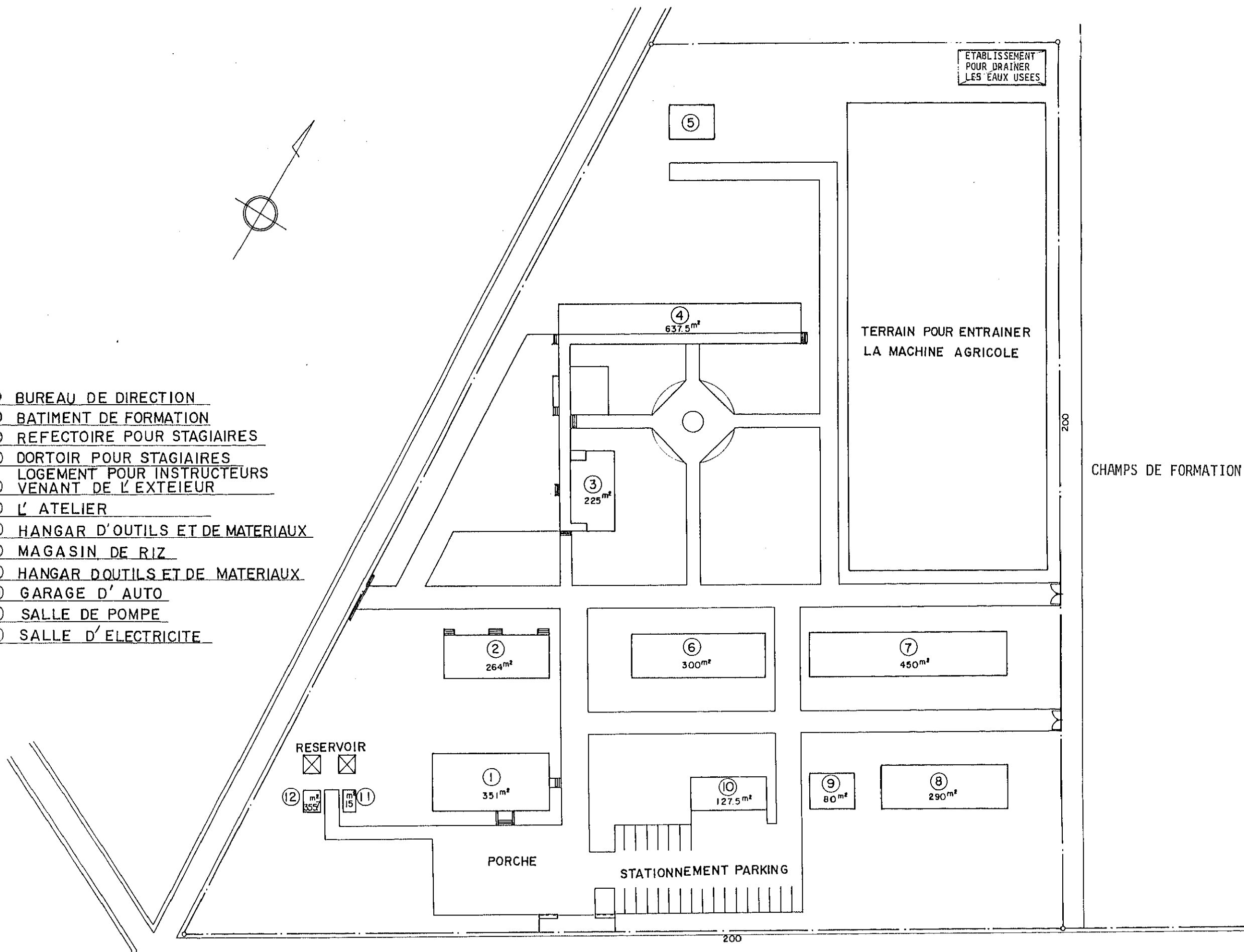
PLAN DU CENTRE DE FORMATION	00
PLAN DE L'AGENCEMENT DES BATIMENTS	01
BUREAU DE DIRECTION PLAN ET SECTION	02
BUREAU DE DIRECTION ELEVATION	03
BATIMENT DE FORMATION PLAN ET SECTION	04
BATIMENT DE FORMATION ELEVATION	05
REFECTOIRE POUR STAGIAIRES PLAN ET SECTION	06
REFECTOIRE POUR STAGIAIRES ELEVATION	07
DORTOIR POUR STAGIAIRES PLAN	08
DORTOIR POUR STAGIAIRES ELEVATION	09
DORTOIR POUR STAGIAIRES ELEVATION ET SECTION	10
LOGEMENT POUR INSTRUCTEURS VENANT DE L'EXTERIEUR PLAN ET SECTION	11
LOGEMENT POUR INSTRUCTEURS VENANT DE L'EXTERIEUR ELEVATION	12
ATELIER PLAN ET SECTION	13
ATELIER ELVATION	14
HANGAR D'OUTILS ET DE MATERIAUX PLAN ET SECTION	15
HANGAR D'OUTILS ET DE MATERIAUX ELEVATION	16
MAGASIN DE RIZ PLAN ET SECTION	17
MAGASIN DE RIZ ELEVATION	18
HANGAR D'OUTILS ET DE MATERRIAUX PLAN, SECTION ET ELEVATION	19
GARAGE D'AUTO PLAN, SECTION ET ELEVATION	20
SALLE DE POMPE PLAN, SECTION ET ELEVATION	21
SALLE D'ELECTRICITE PLAN, SECTION ET ELEVATION	22



PLAN DU CENTRE DE FORMATION

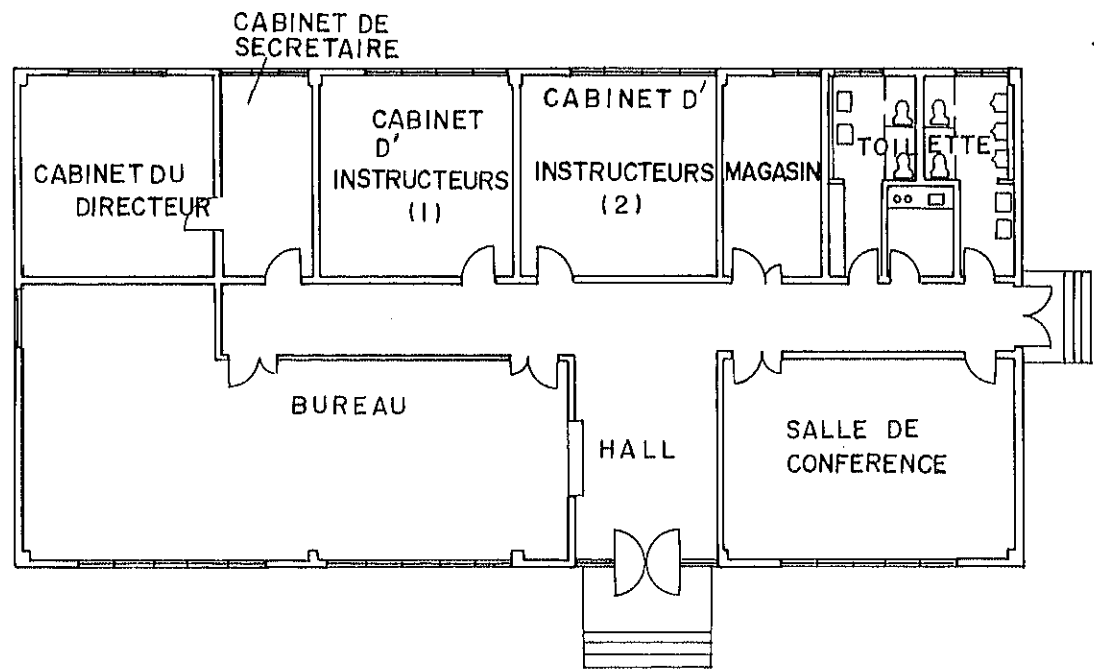
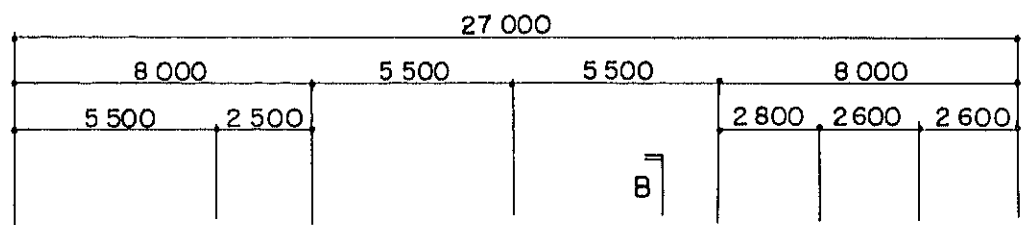
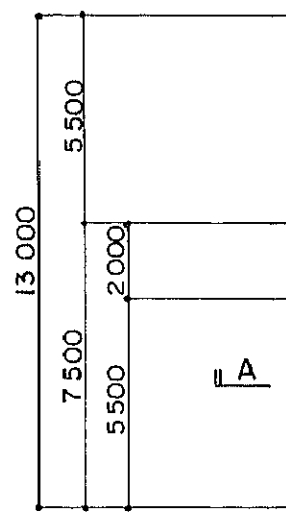
00

- ① BUREAU DE DIRECTION
- ② BATIMENT DE FORMATION
- ③ REFECTOIRE POUR STAGIAIRES
- ④ DORTOIR POUR STAGIAIRES
- ⑤ LOGEMENT POUR INSTRUCTEURS VENANT DE L'EXTEIEUR
- ⑥ L'ATELIER
- ⑦ HANGAR D'OUTILS ET DE MATERIAUX
- ⑧ MAGASIN DE RIZ
- ⑨ HANGAR D'OUTILS ET DE MATERIAUX
- ⑩ GARAGE D'AUTO
- ⑪ SALLE DE POMPE
- ⑫ SALLE D'ELECTRICITE

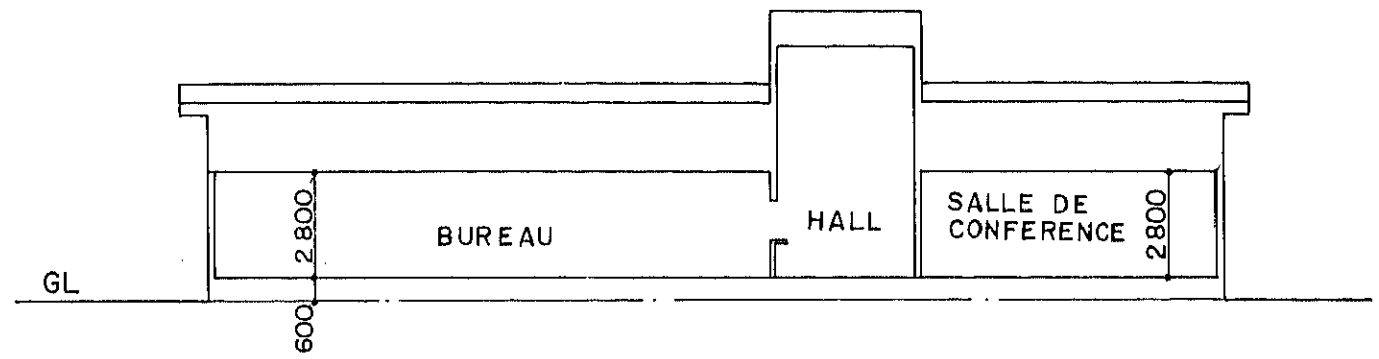
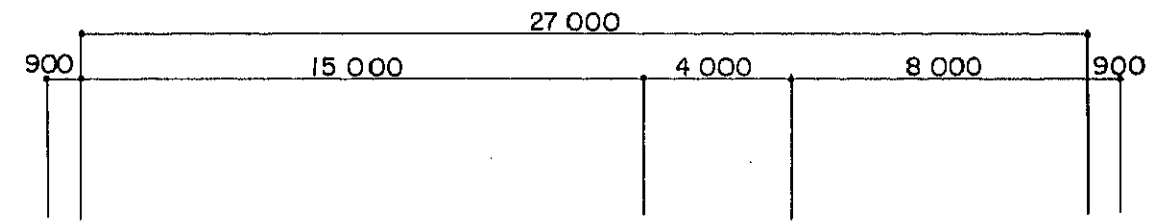


PLAN DE L'AGENCEMENT DES BATIMENT

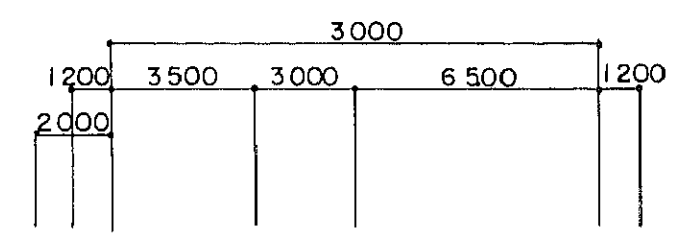




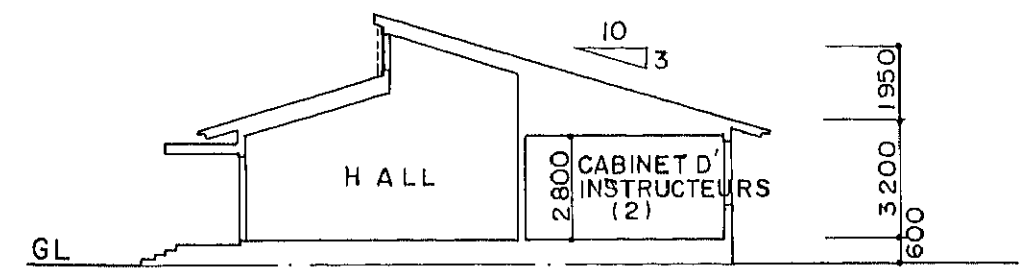
PLAN 1:200



A-A SECTION 1:200

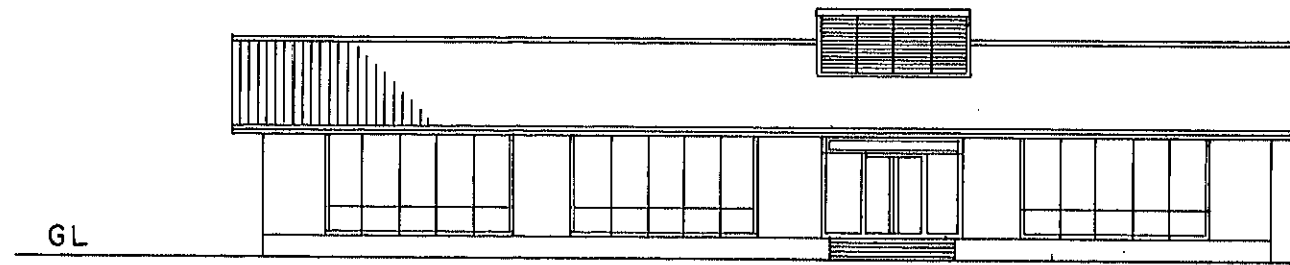


A

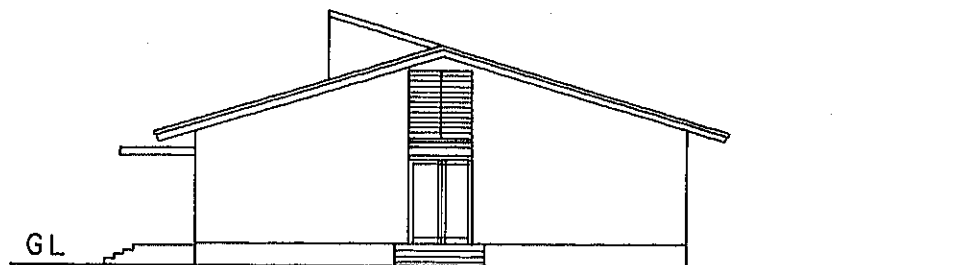


B-B SECTION 1:200

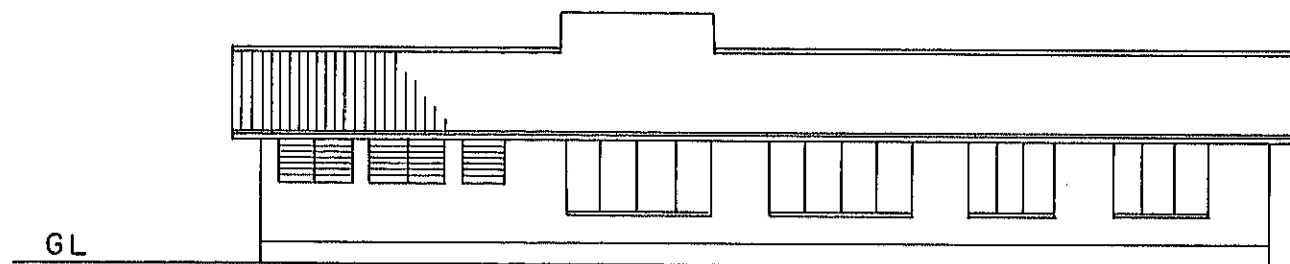
BUREAU DE DIRECTION : PLAN ET SECTION



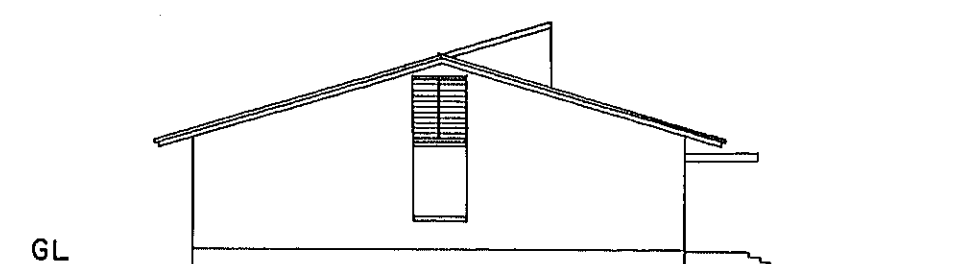
ELEVATION SUD 1:200



ELEVATION EST 1:200

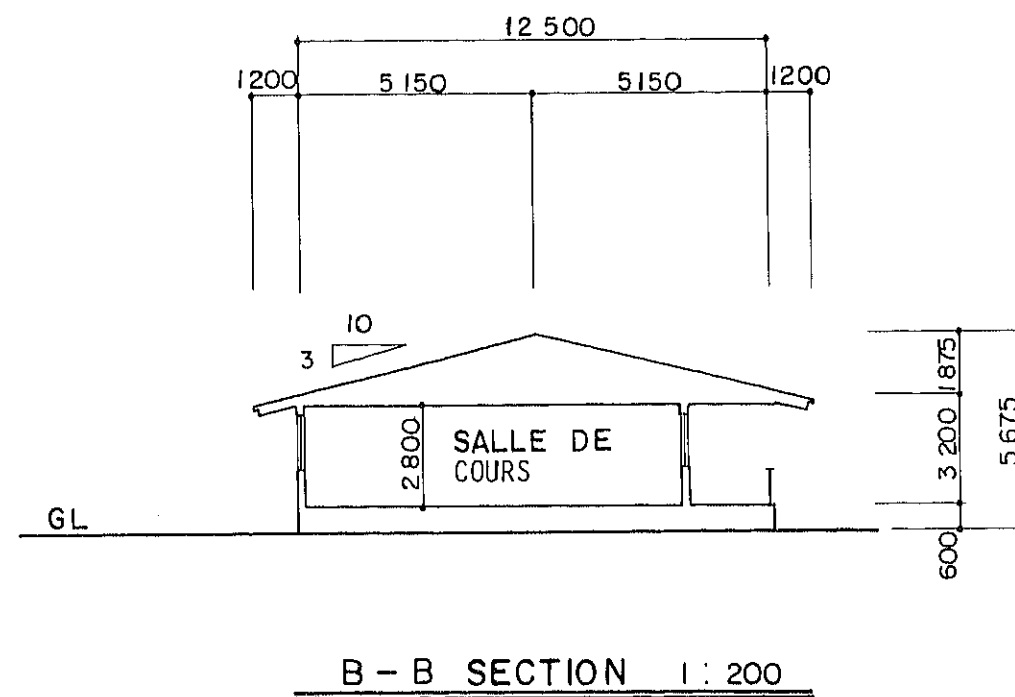
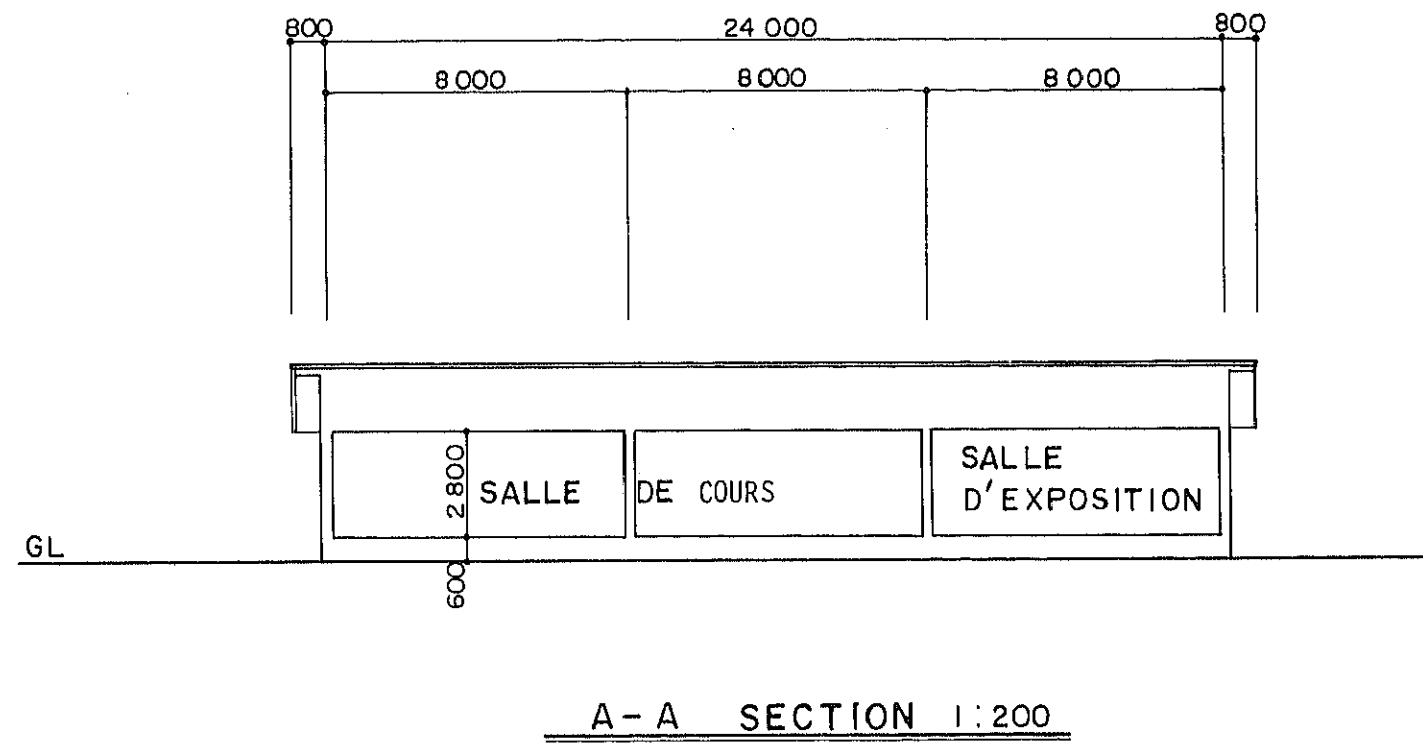
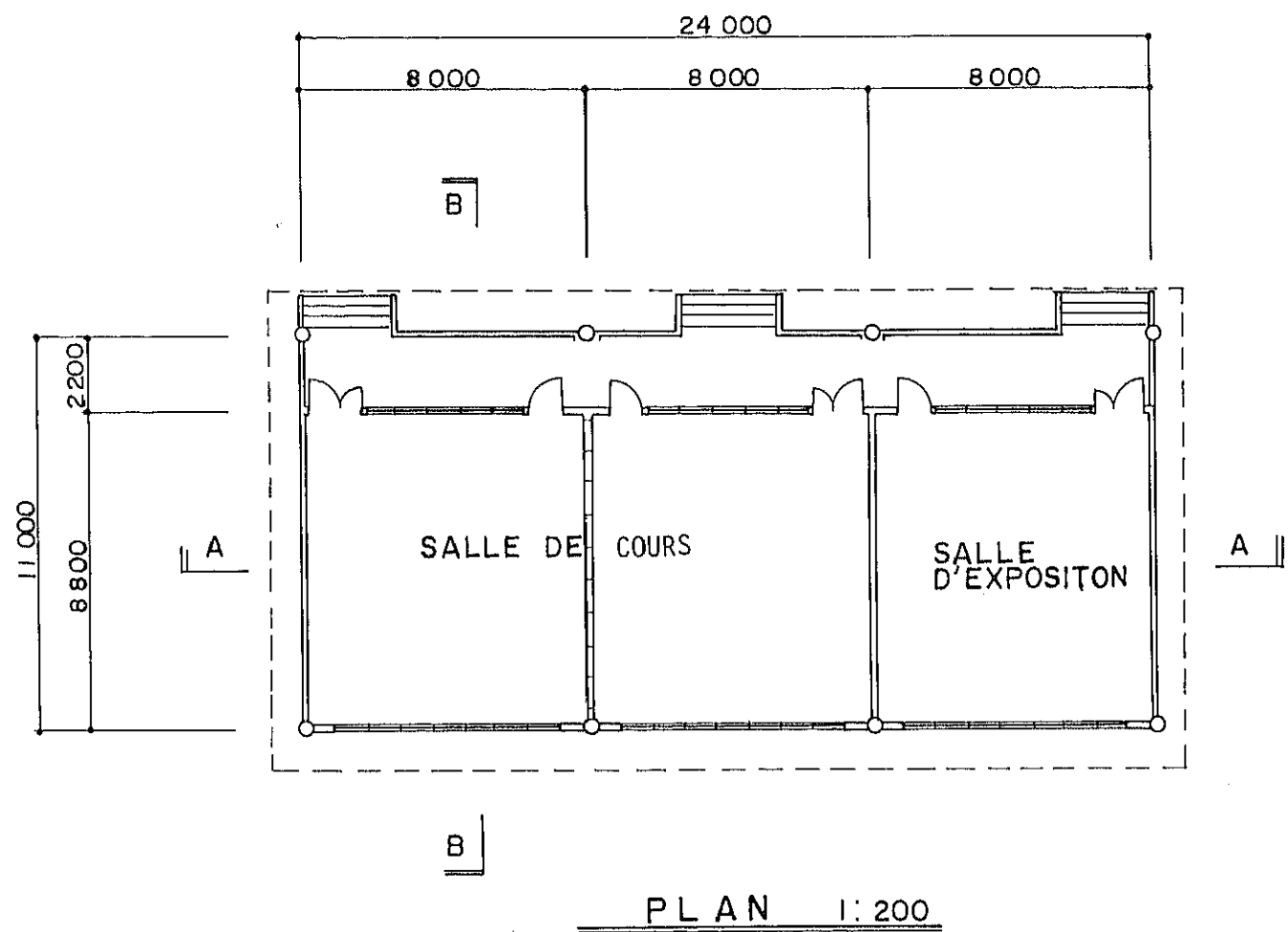


ELEVATION NORD 1:200

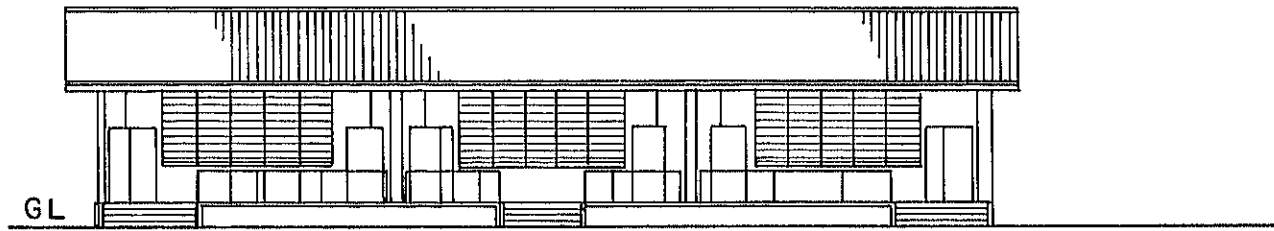


ELEVATION OUEST 1:200

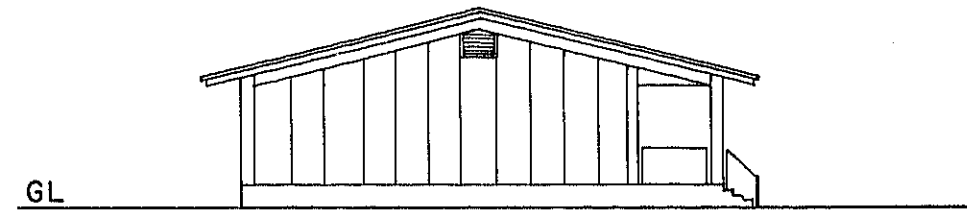
BUREAU DE DIRECTION : ELEVATION



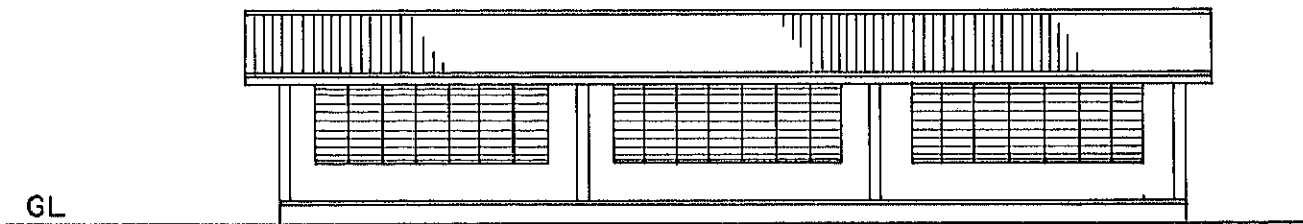
BATIMENT DE FORMATION : PLAN ET SECTION



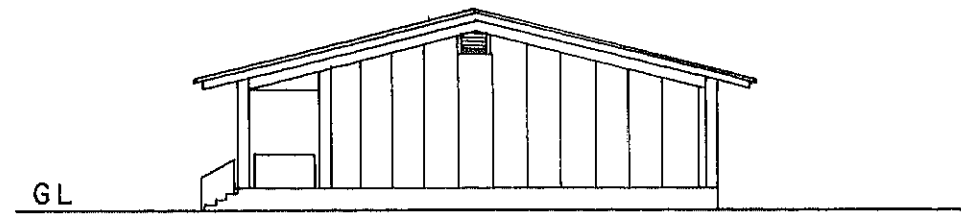
ELEVATION NORD 1:200



ELEVATION EST 1:200

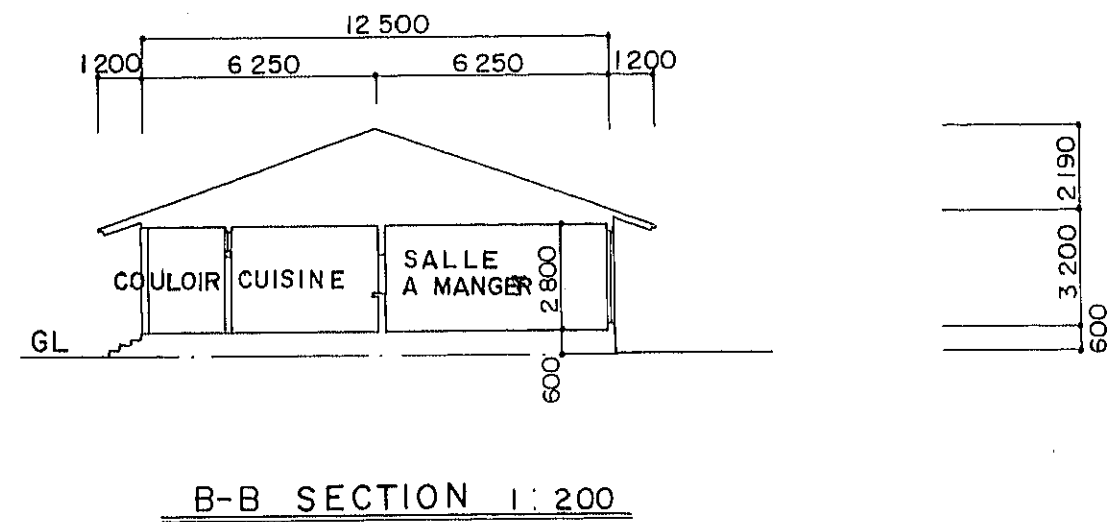
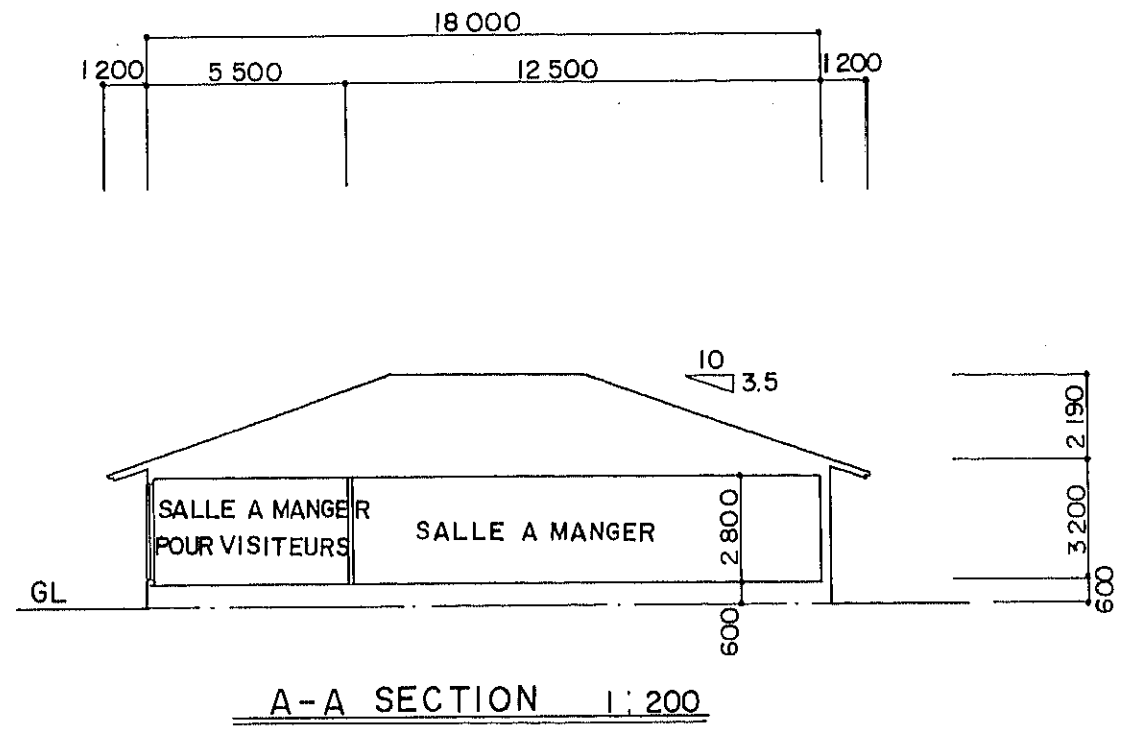
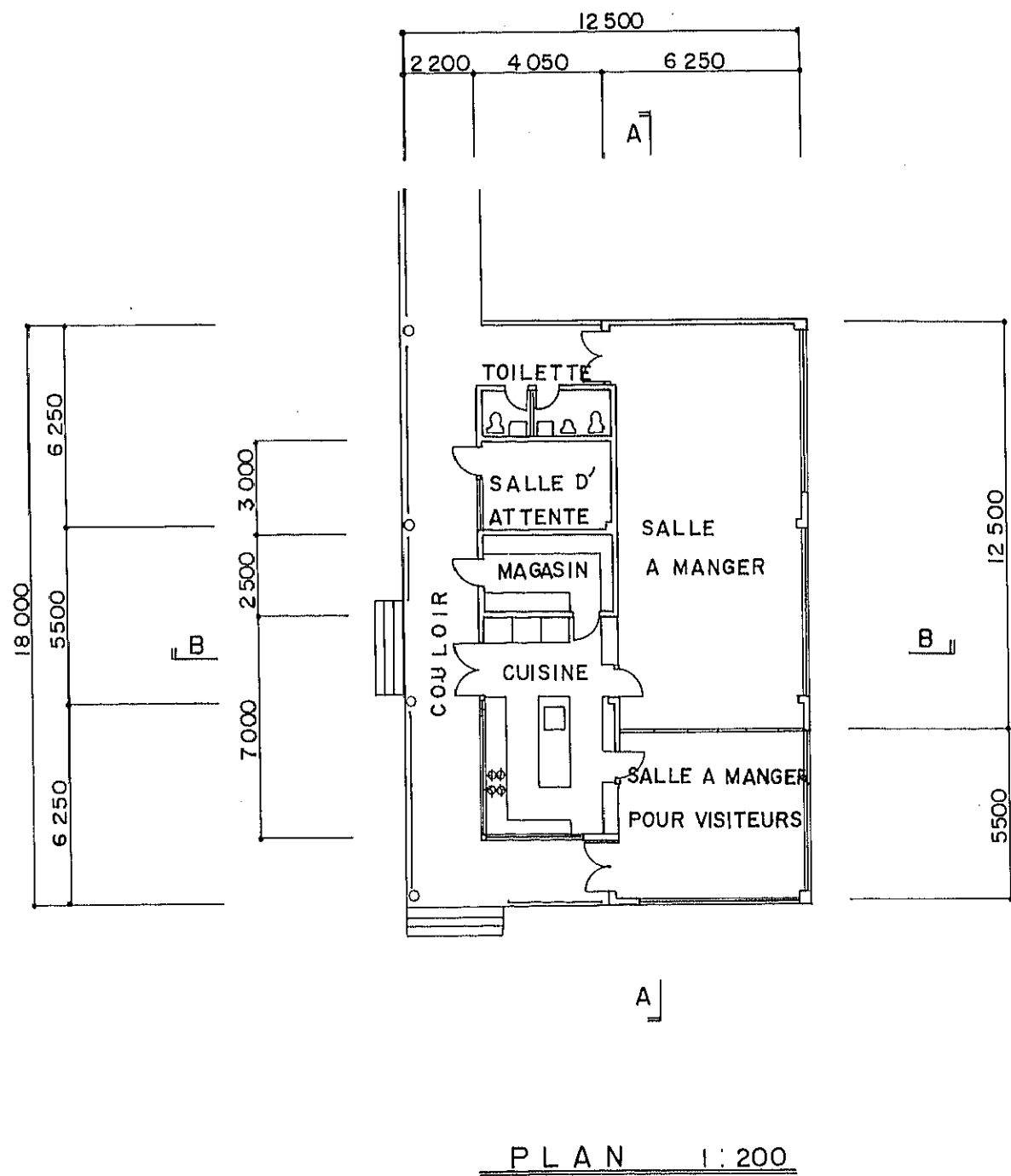


ELEVATION SUD 1:200

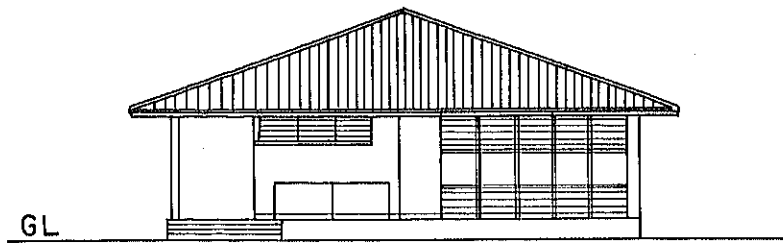


ELEVATION OUEST 1:200

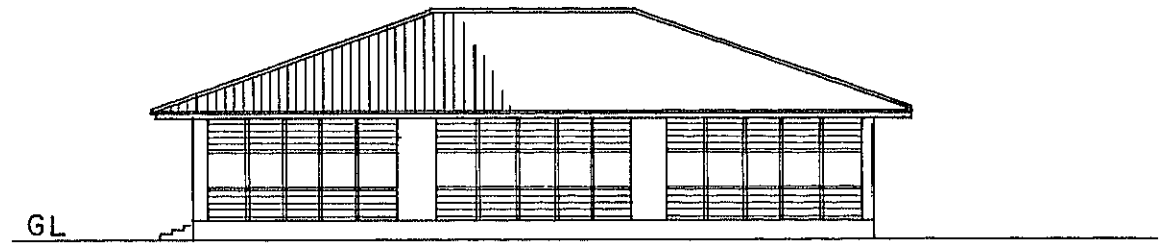
BATIMENT DE FORMATION : ELEVATION



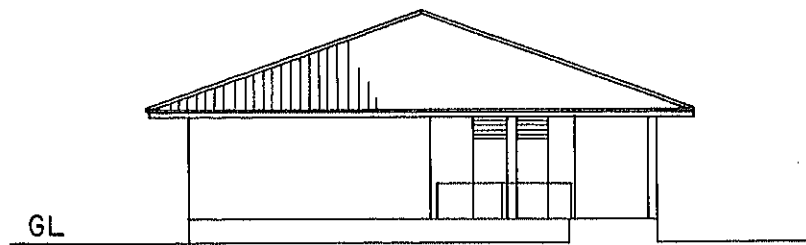
REFECTOIRE POUR STAGIAIRES : PLAN ET SECTION



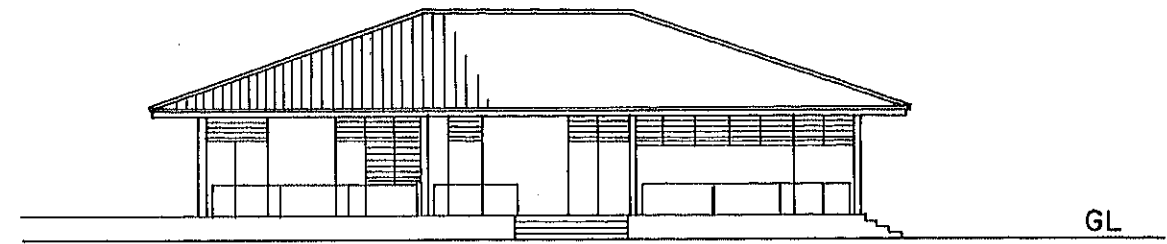
ELEVATION SUD 1:200



ELEVATION EST 1:200

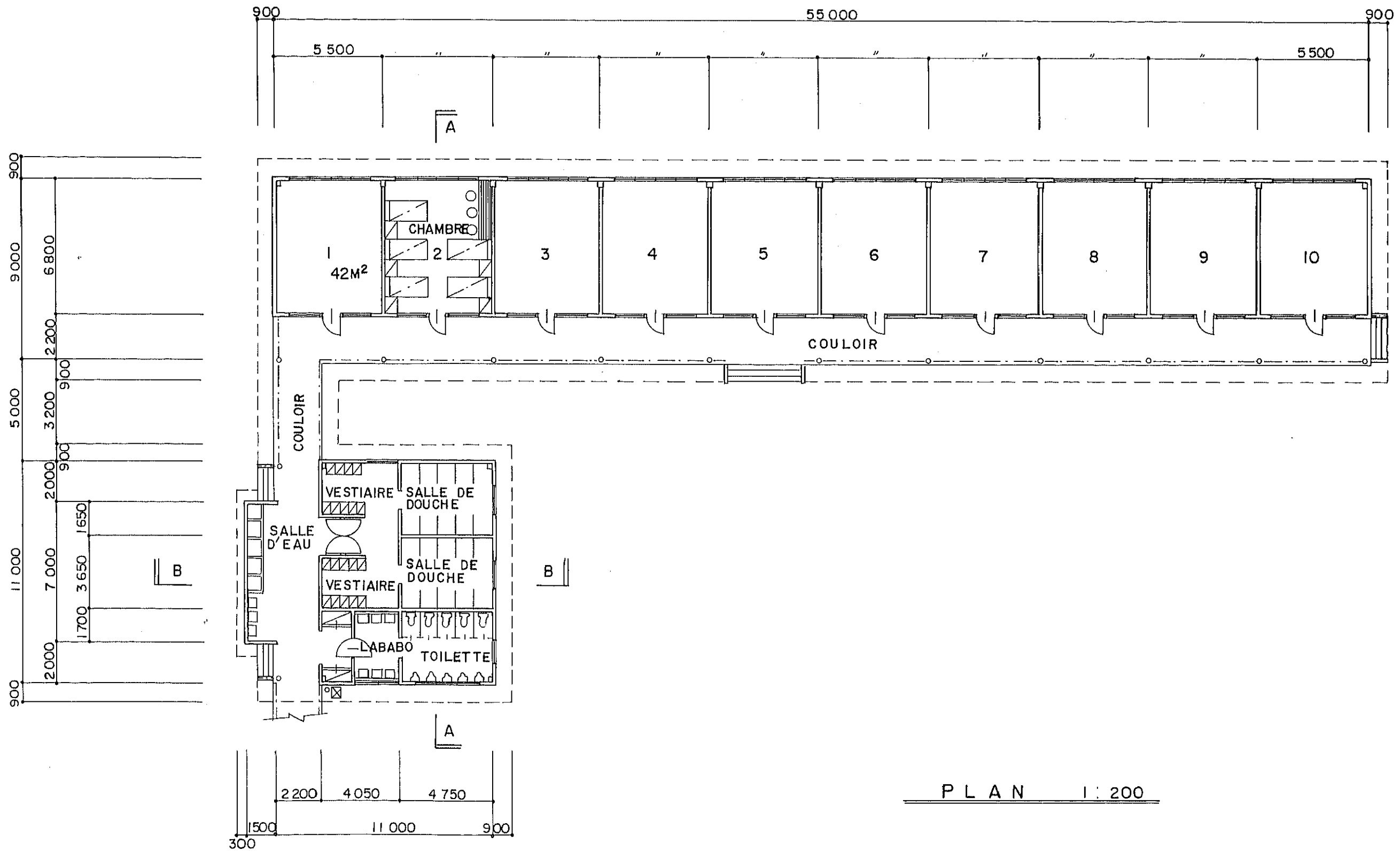


ELEVATION NORD 1:200



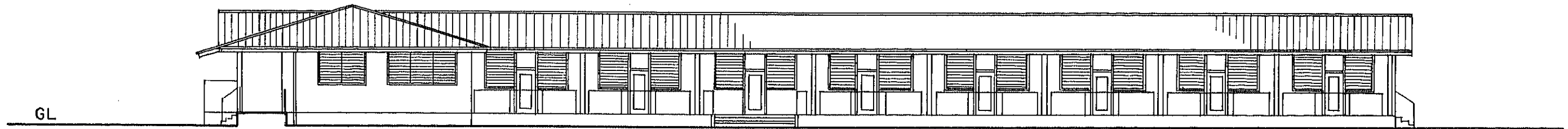
ELEVATION OUEST 1:200

REFECTOIRE POUR STAGIAIRES : ELEVATION

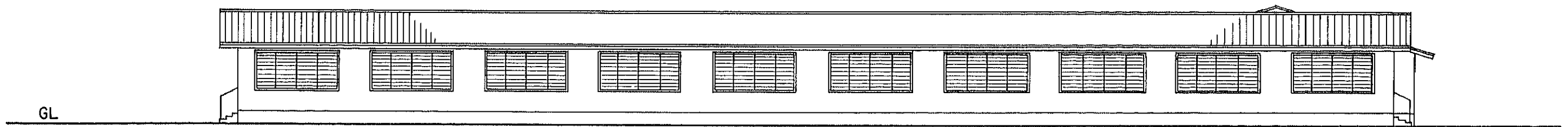


P L A N 1 : 200

DORTOIR POUR STAGIAIRES : PLAN

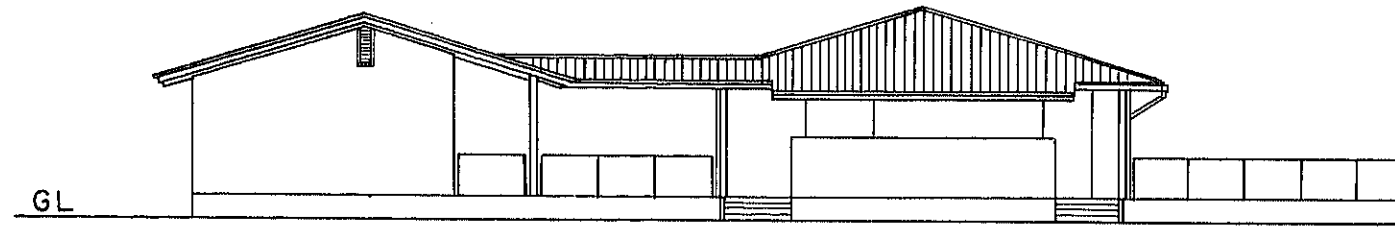


ELEVATION SUD 1 : 200

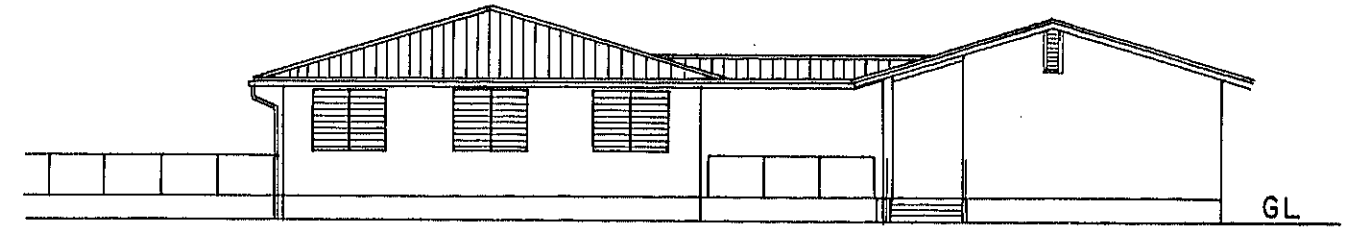


ELEVATION NORD 1 : 200

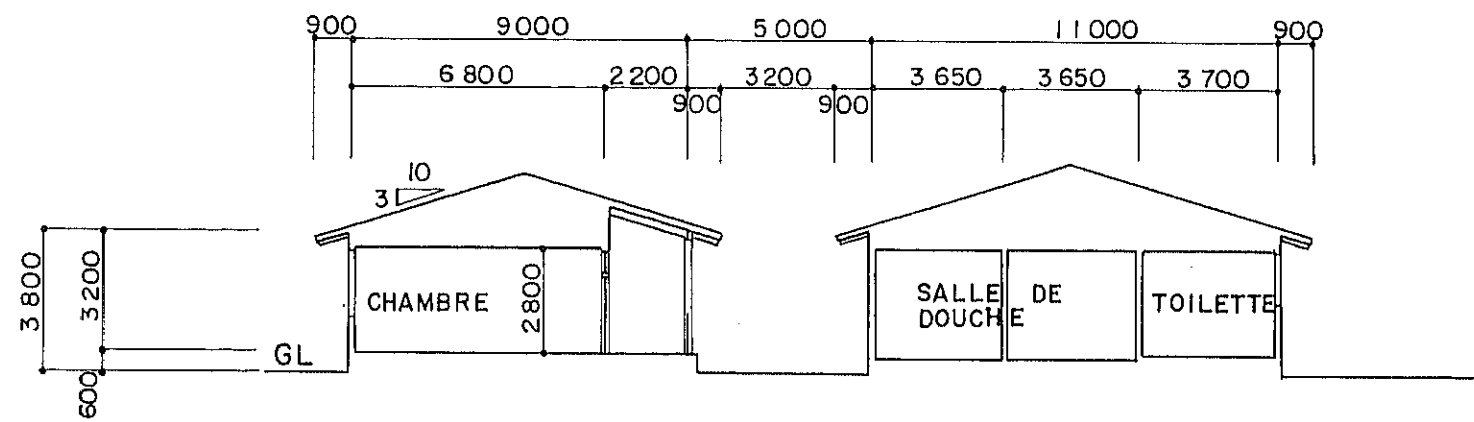
DORTOIR POUR STAGIAIRES : ELEVATION



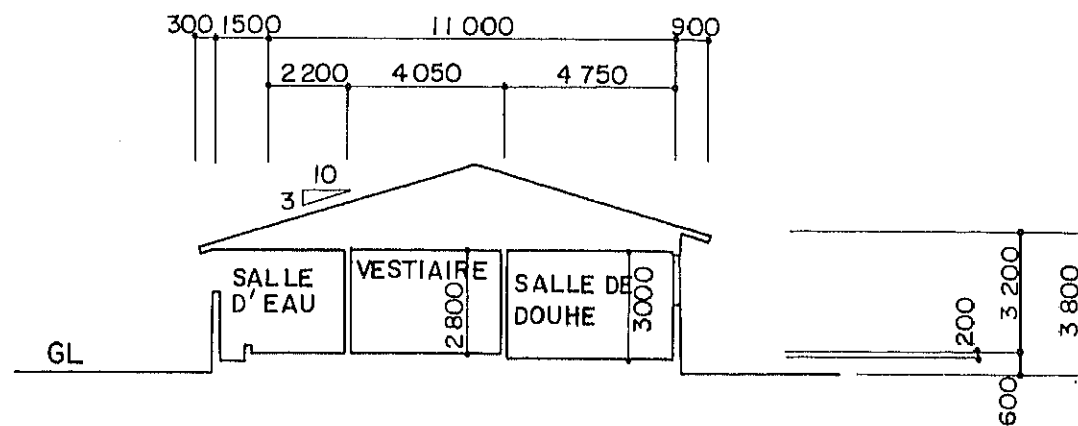
ELEVATION EST 1:200



ELEVATION OUEST 1:200

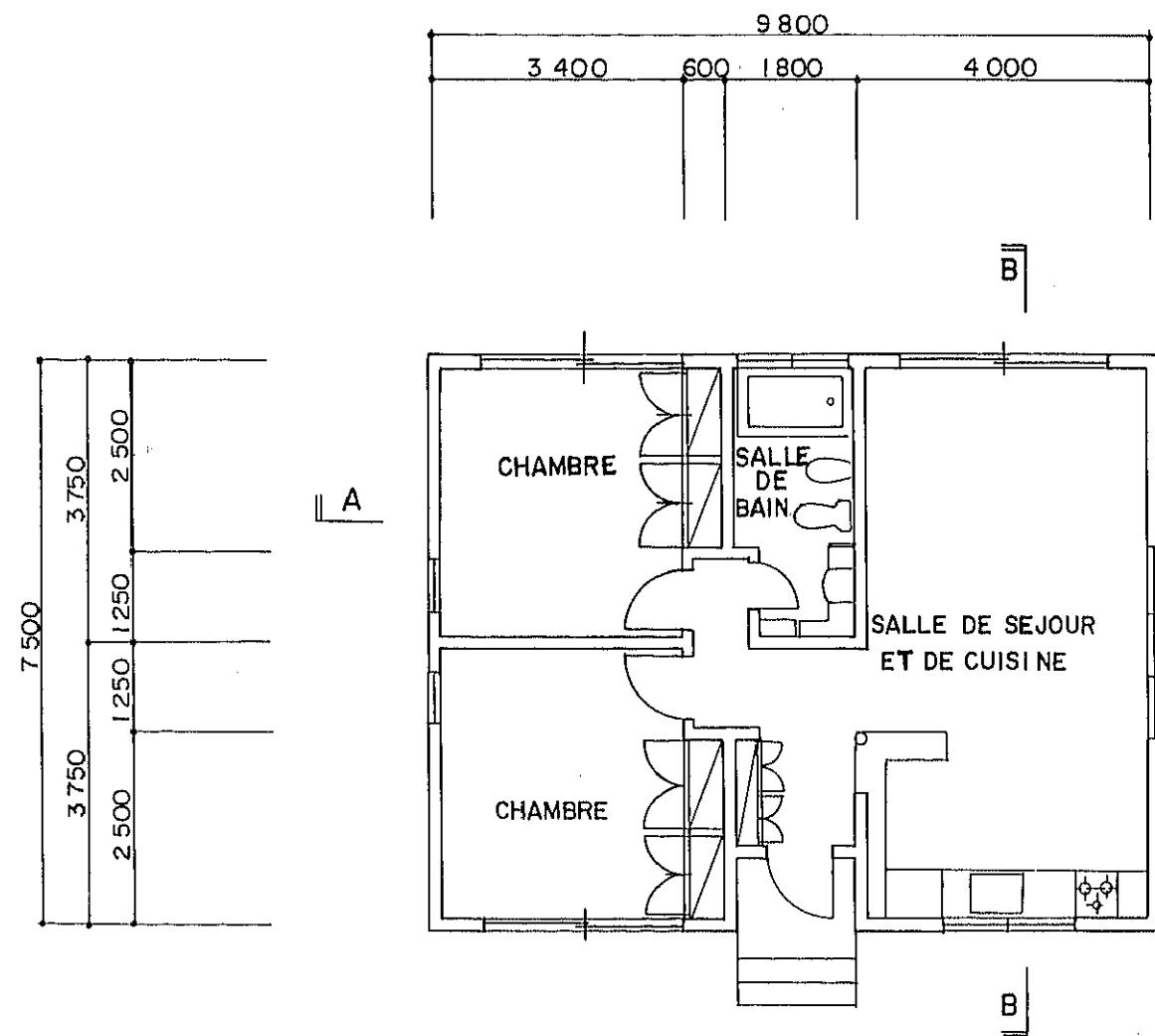


A - A SECTION 1:200

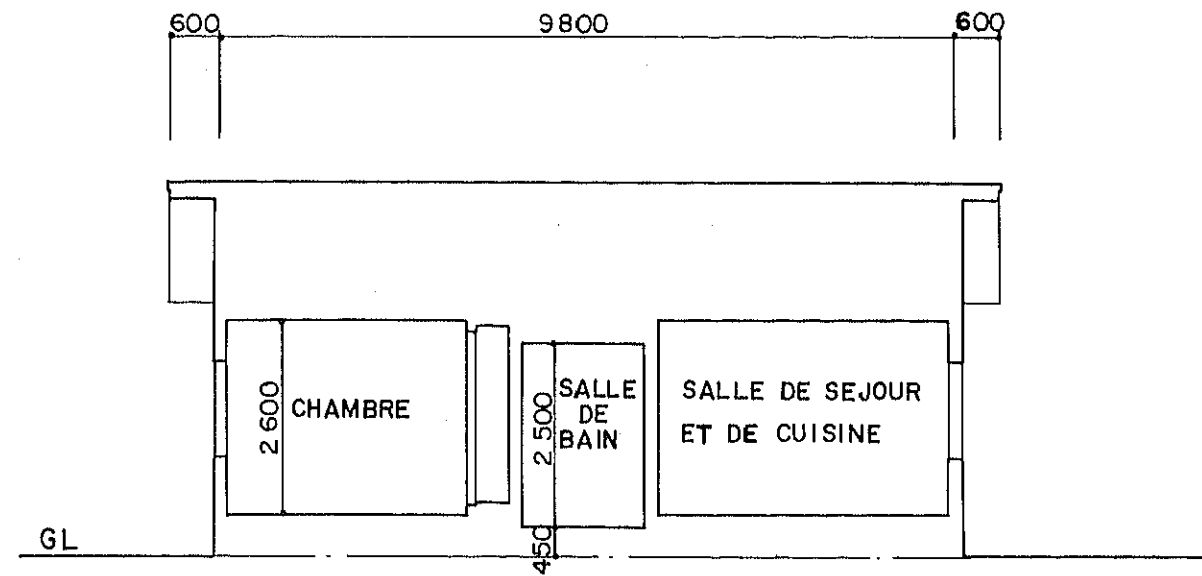


B - B SECTION 1:200

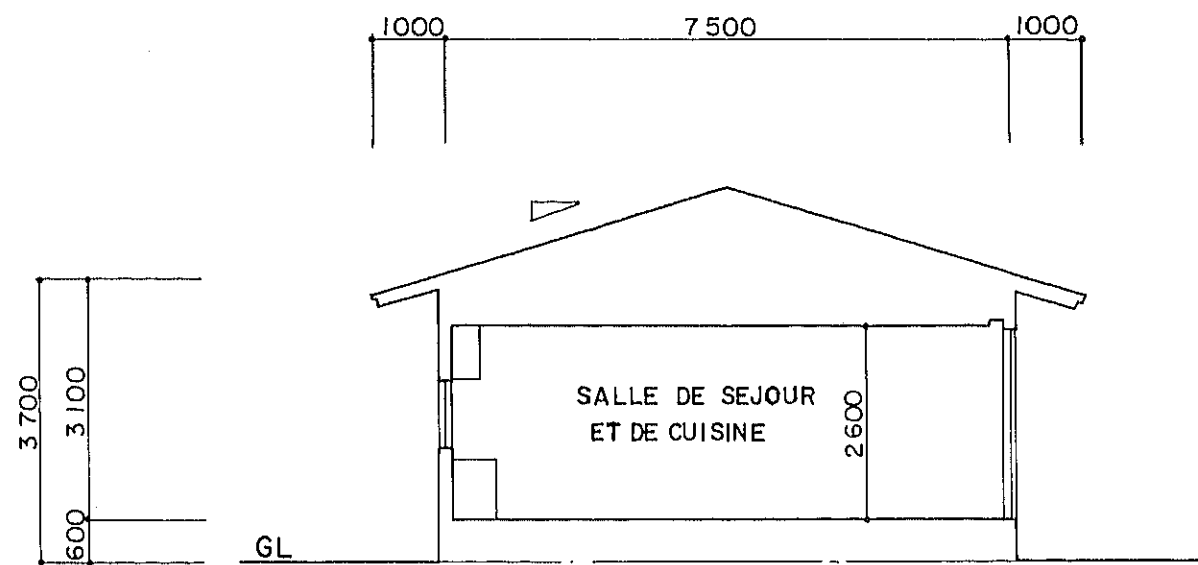
DORTOIR POUR STAGIAIRES : ELEVATION ET SECTION



PLAN 1:100

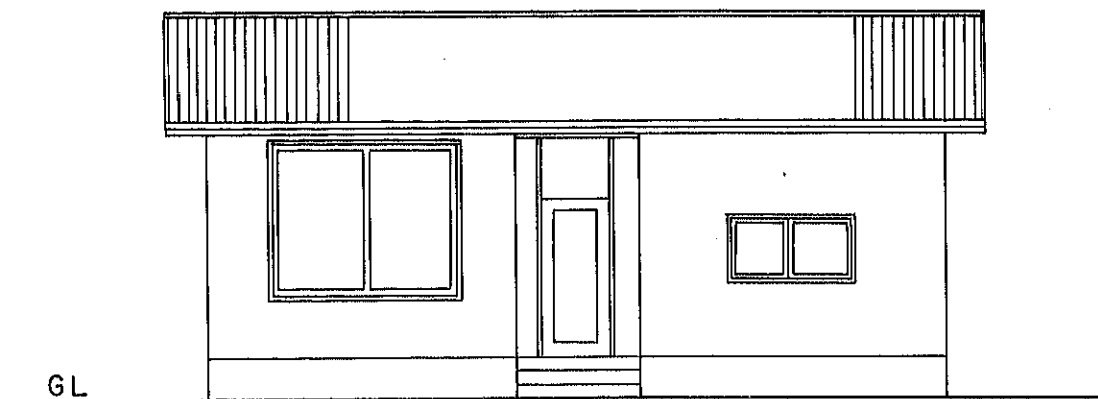


A - A SECTION 1:100

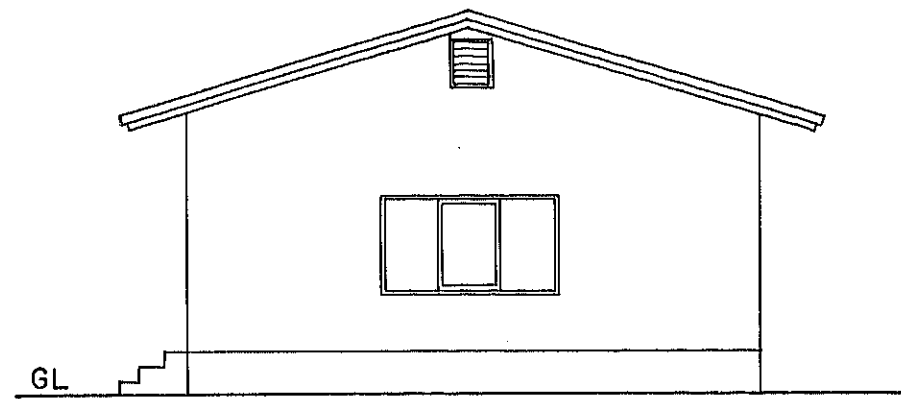


B - B SECTION 1:100

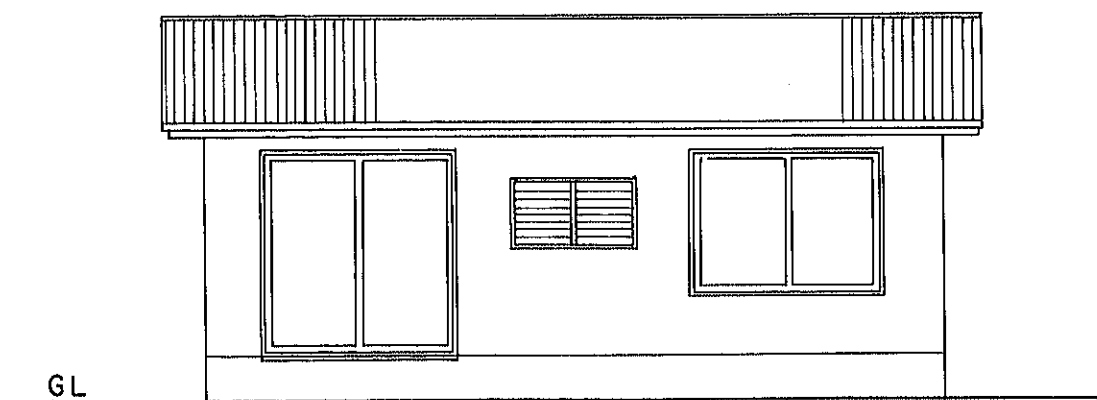
LOGEMENT POUR INSTRUCTEURS VENANT DE L'EXTERIEUR : PLAN ET SECTION



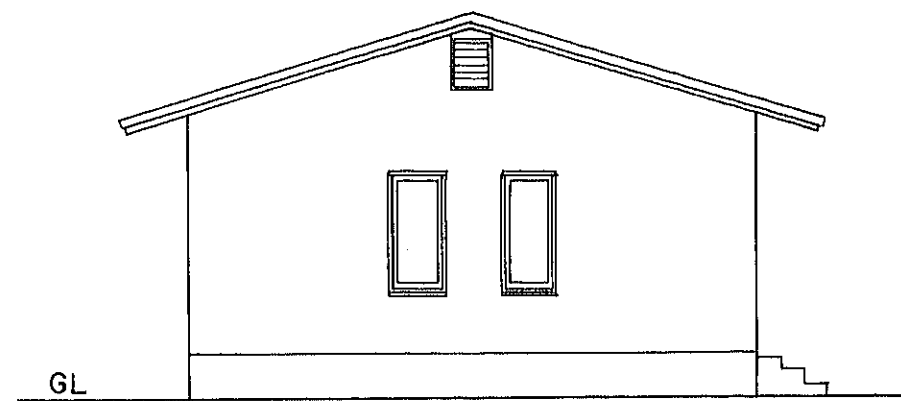
ELEVATION SUD 1:100



ELEVATION EST 1:100

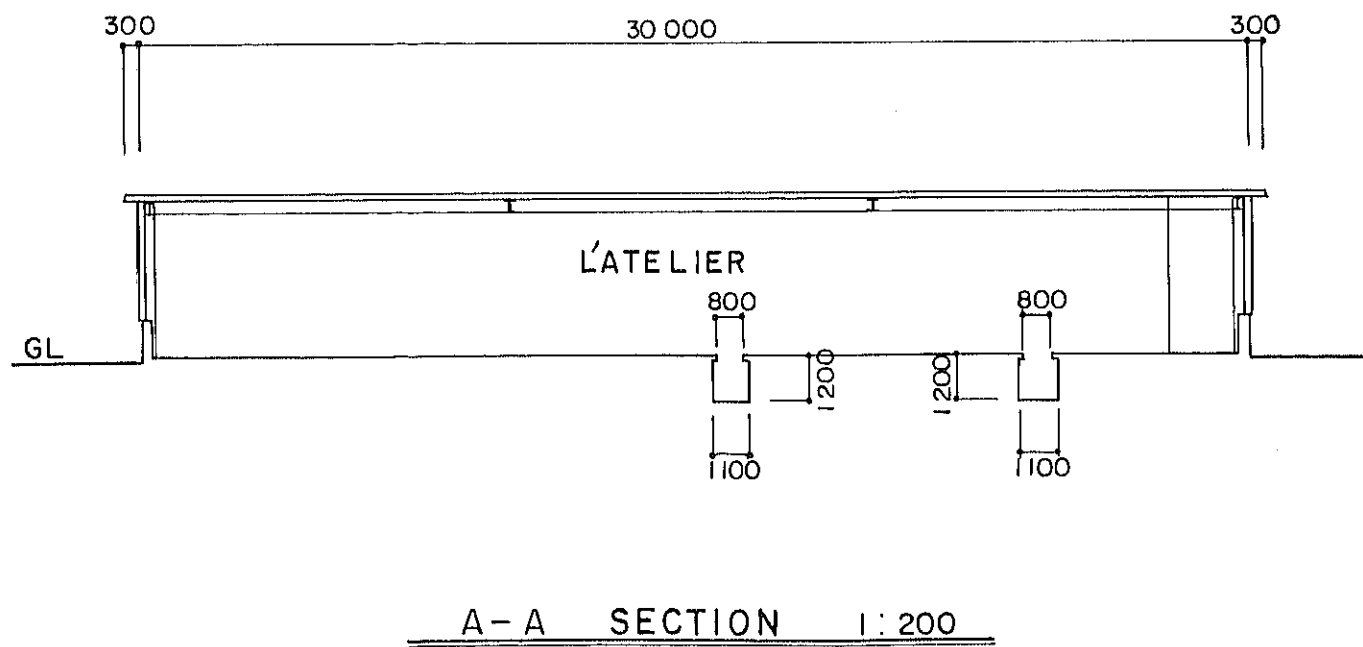
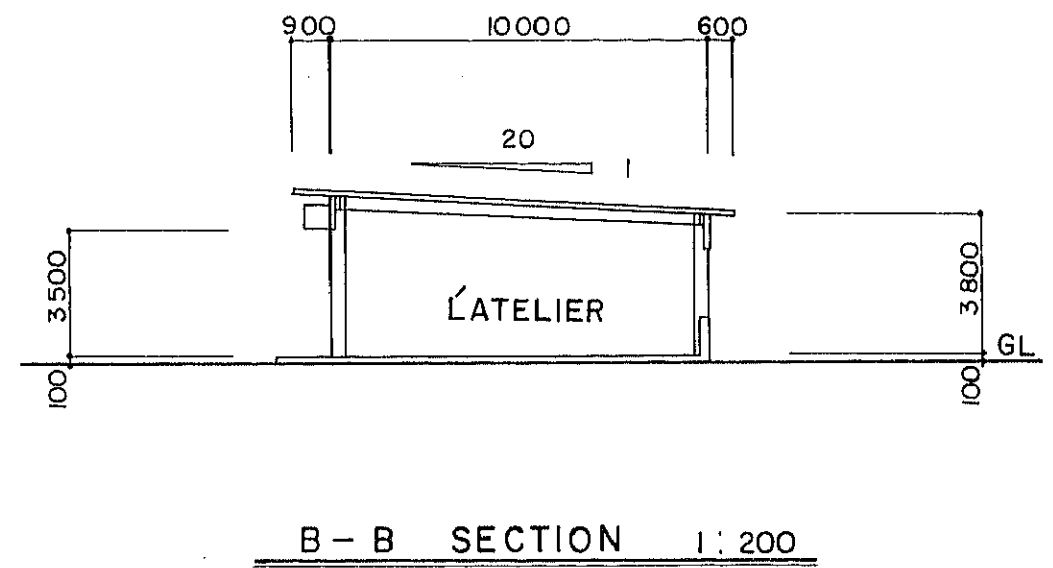
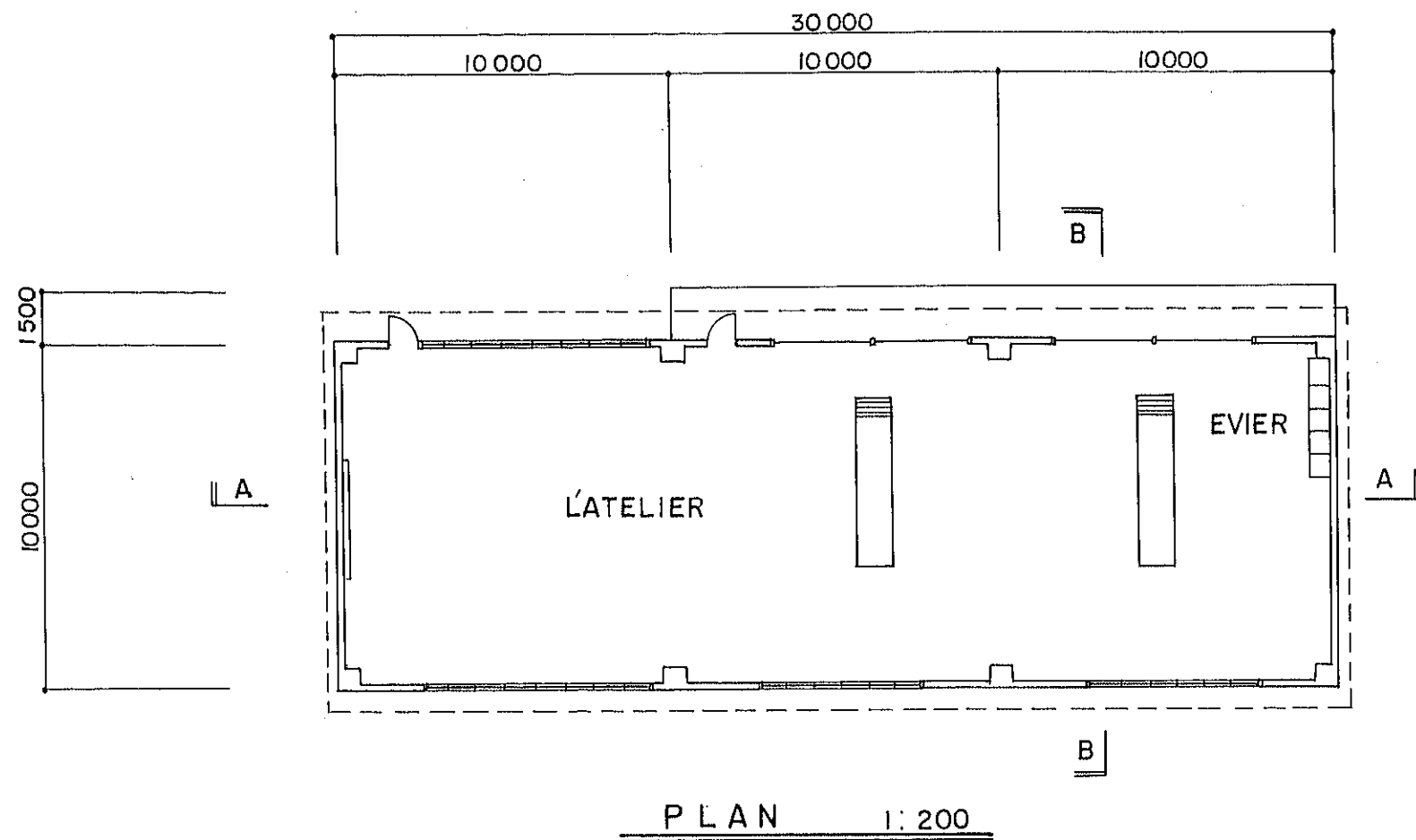


ELEVATION NORD 1:100

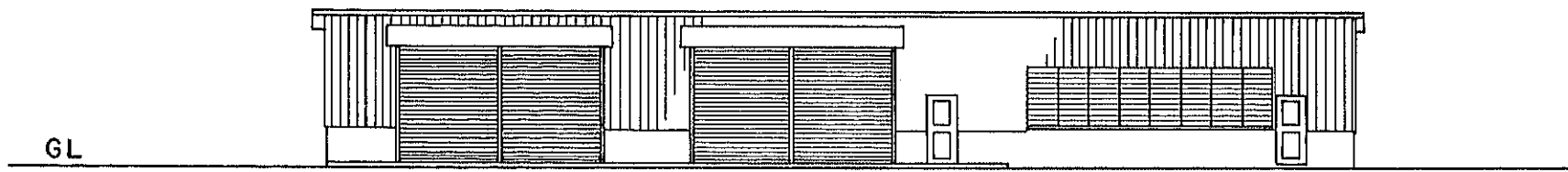


ELEVATION OUEST 1:100

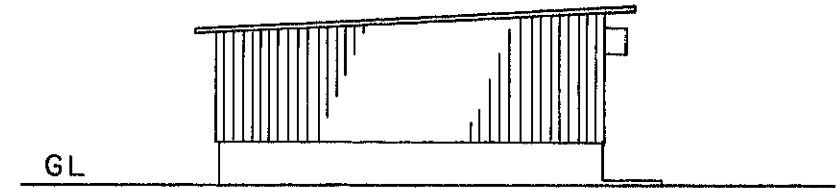
LOGEMENT POUR INSTRUCTEURS VENANT DE LEXTEIEUR : ELEVATION



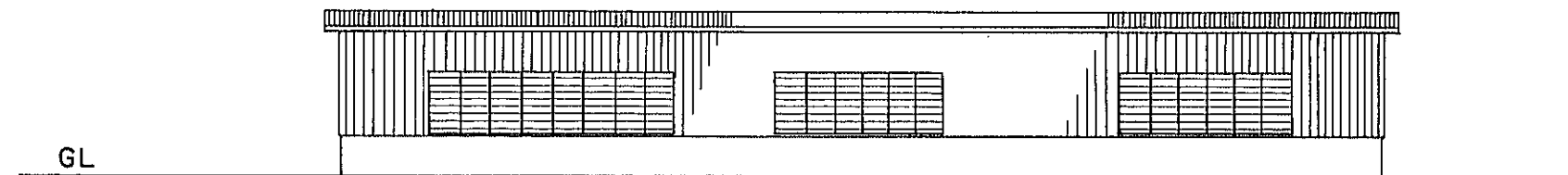
L'ATELIER : PLAN ET SECTION



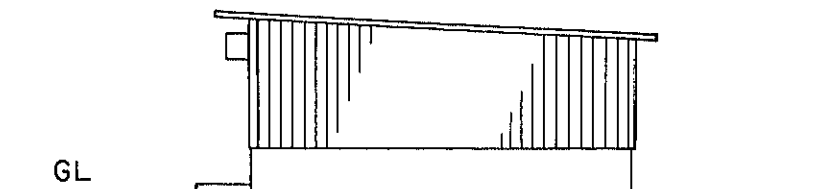
ELEVATION NORD 1:200



ELEVATION EST 1:200

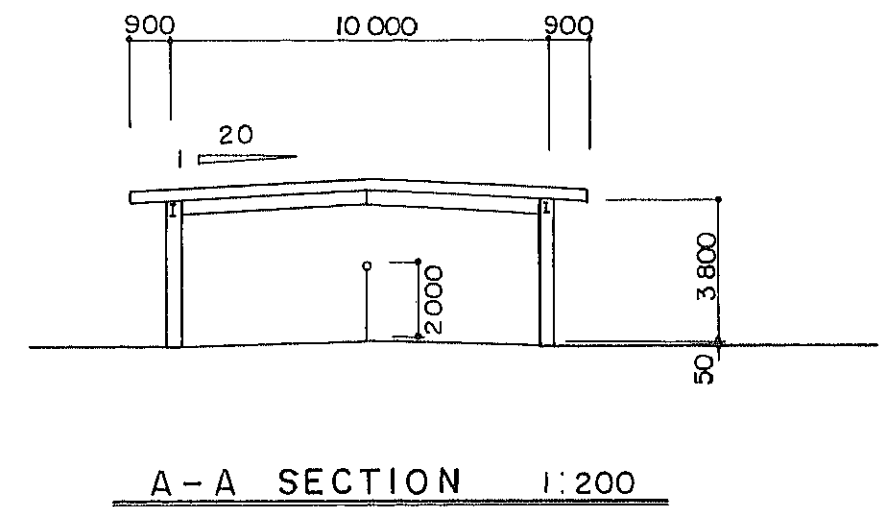
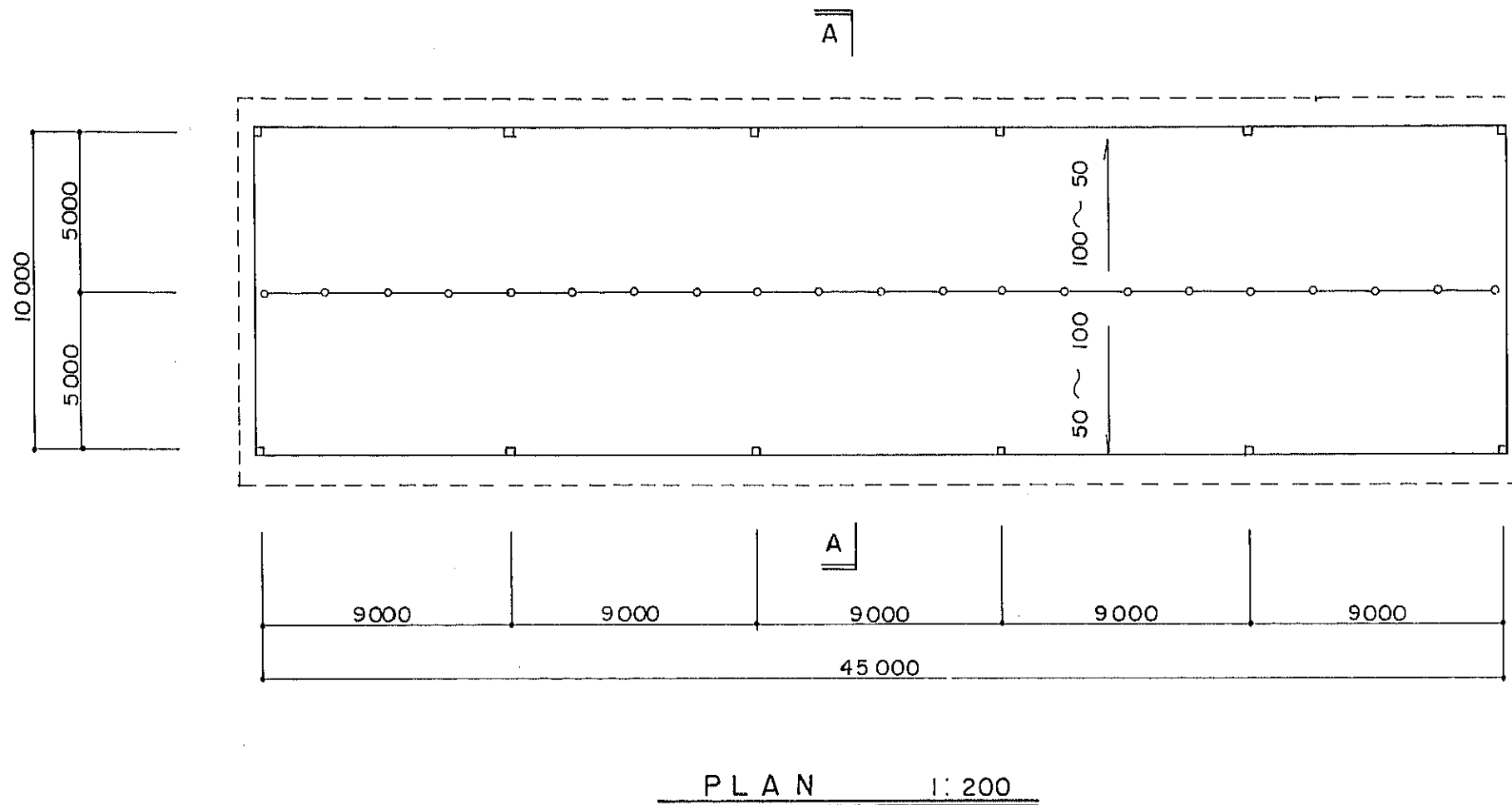


ELEVATION SUD 1:200

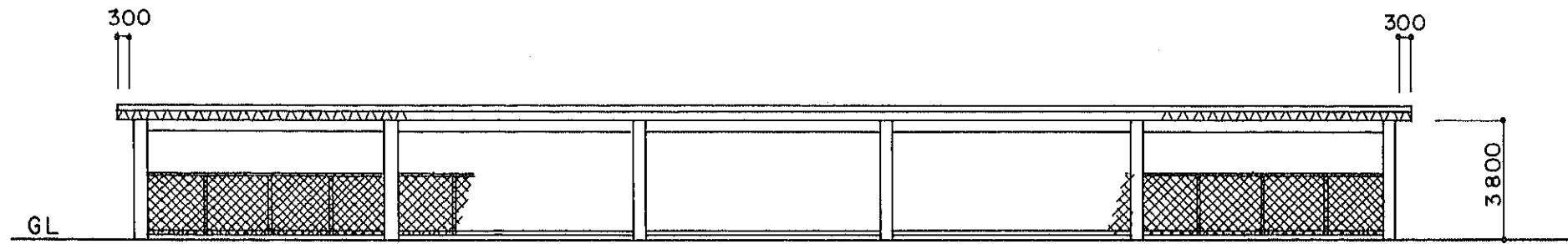


ELEVATION OUEST 1:200

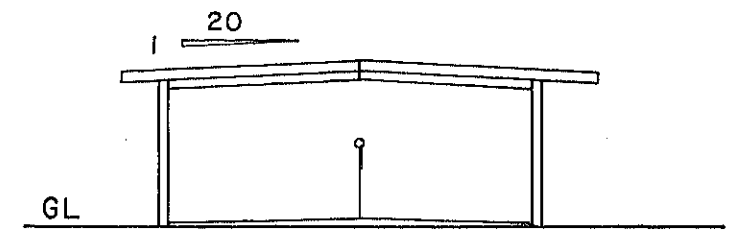
L'ATELIER : ELEVATION



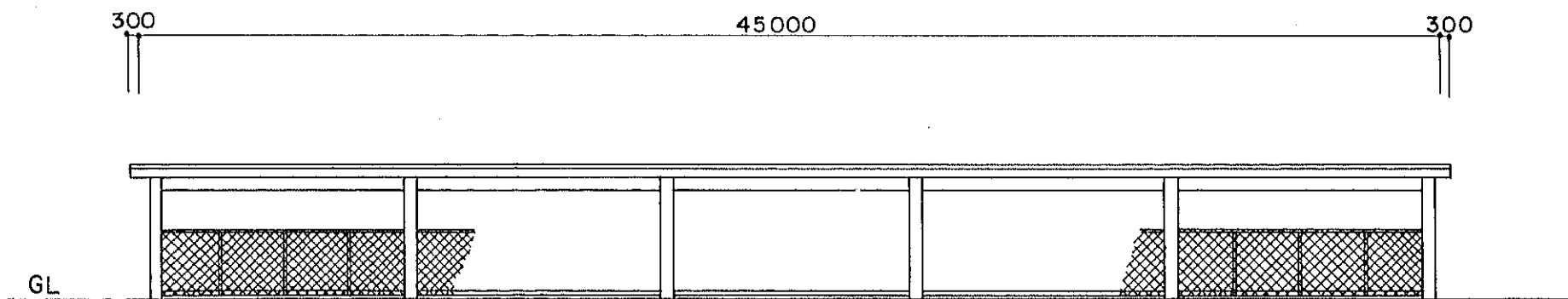
HANGAR D'OUTILS ET DE MATERIAUX : PLAN ET SECTION



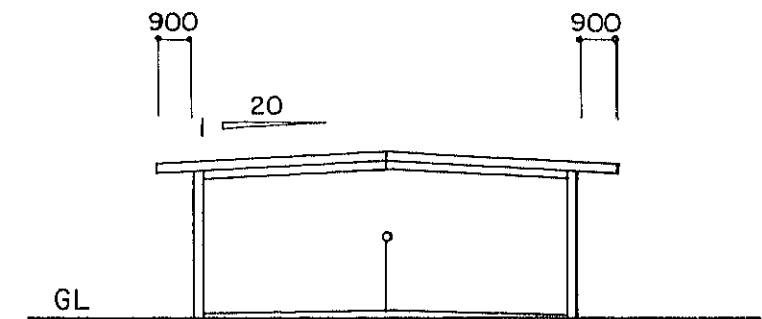
ELEVATION NORD 1:200



ELEVATION EST 1:200

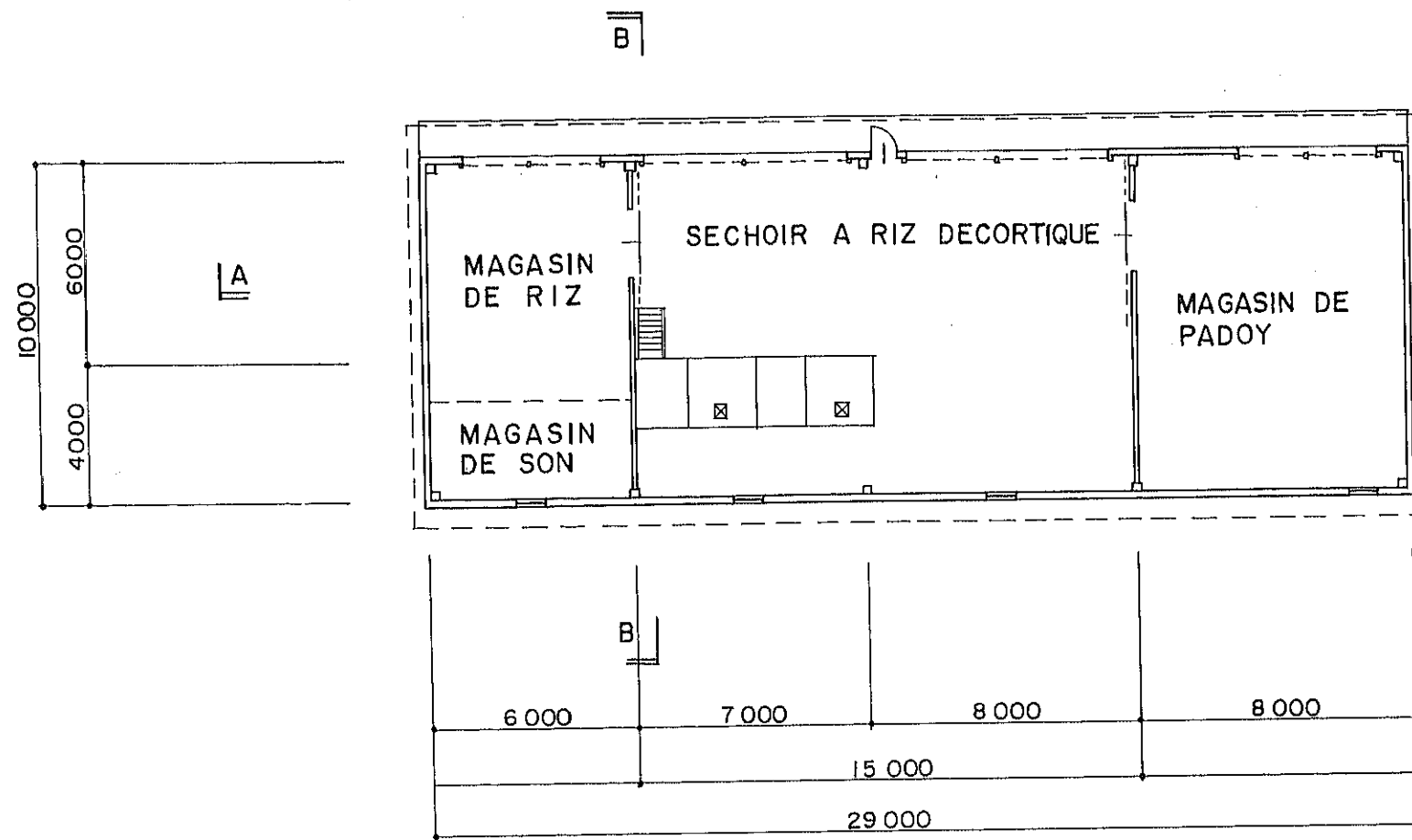


ELEVATION SUD 1:200

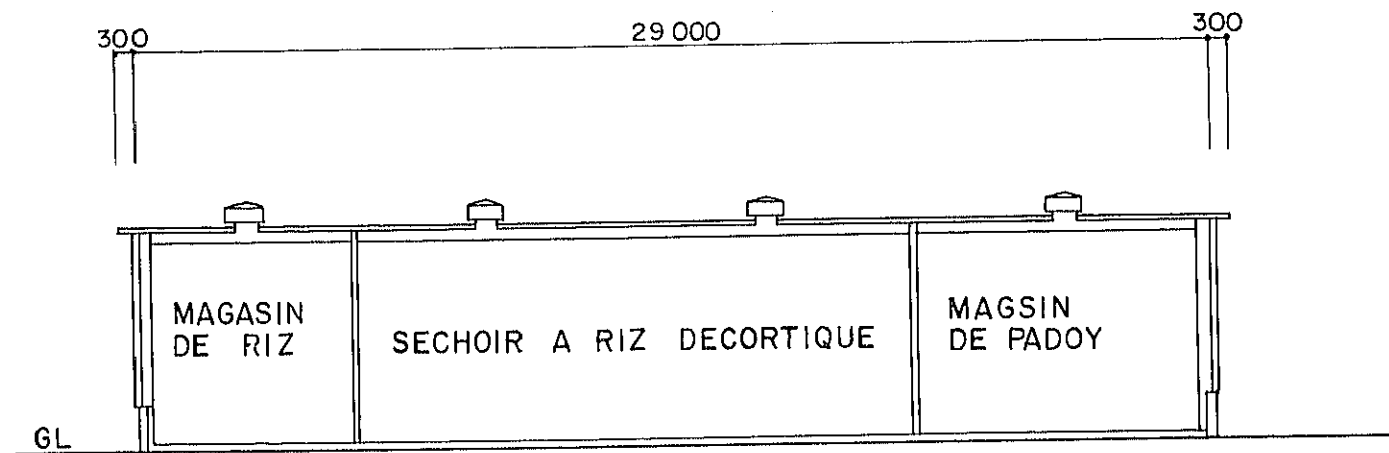


ELEVATION OUEST 1:200

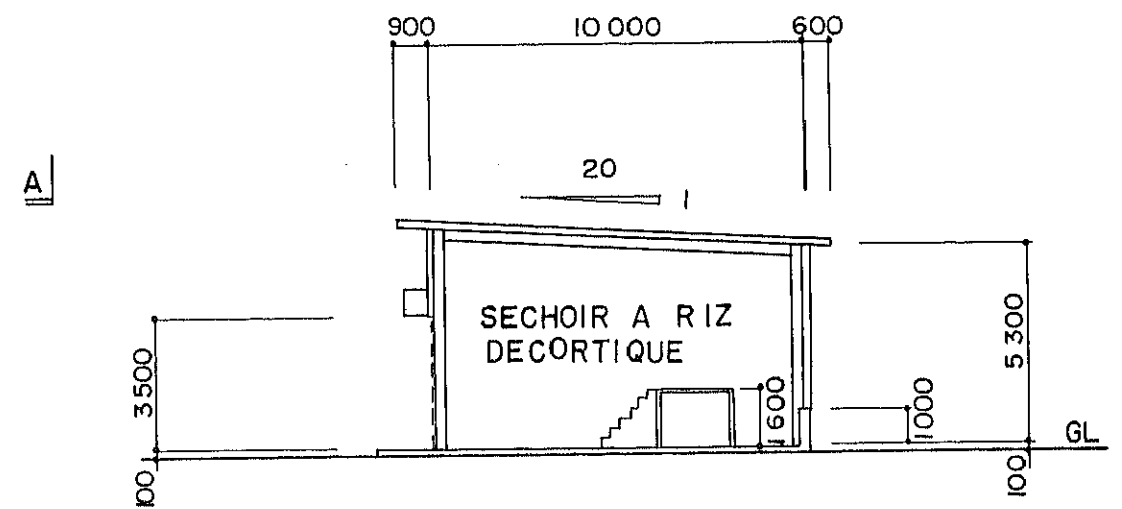
HANGAR D'OUTILS ET DE MATERIAUX : ELEVATION



P L A N 1:200

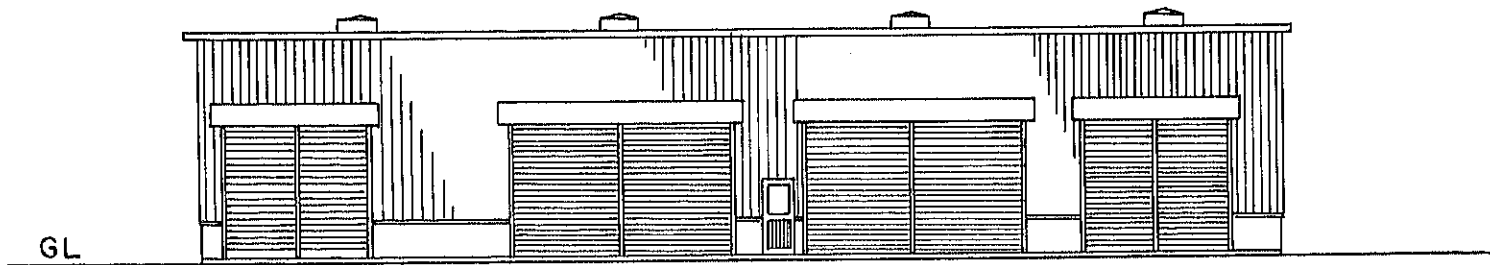


A-A SECTION 1:200

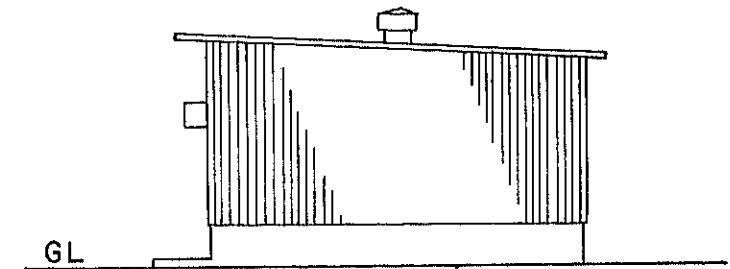


B-B SECTION 1:200

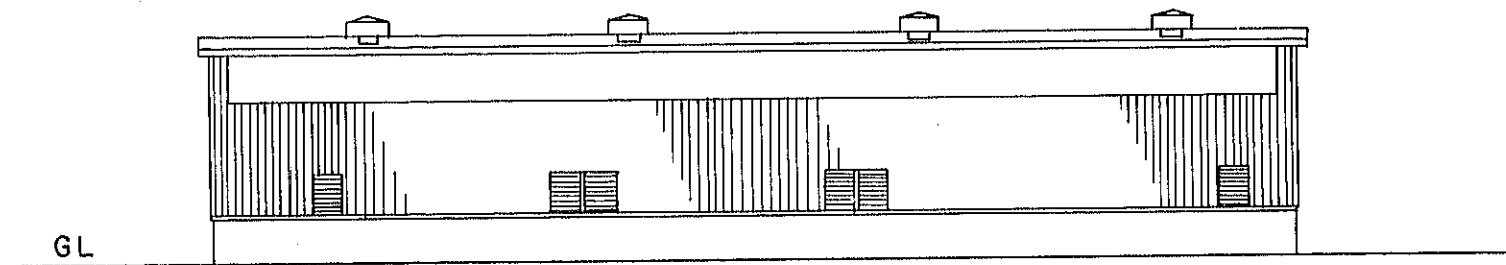
MAGASIN DE RIZ : PLAN ET SECTION



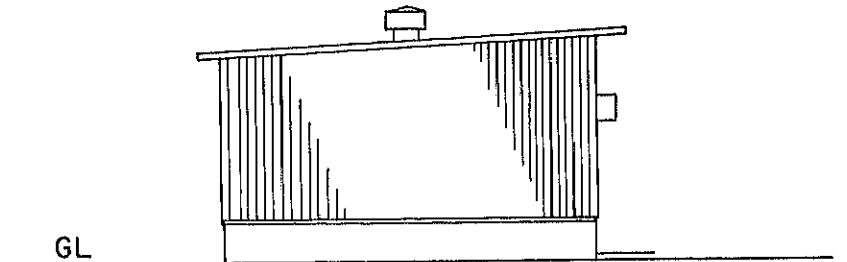
ELEVATION NORD 1:200



ELEVATION EST 1:200

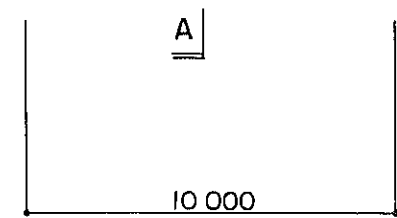
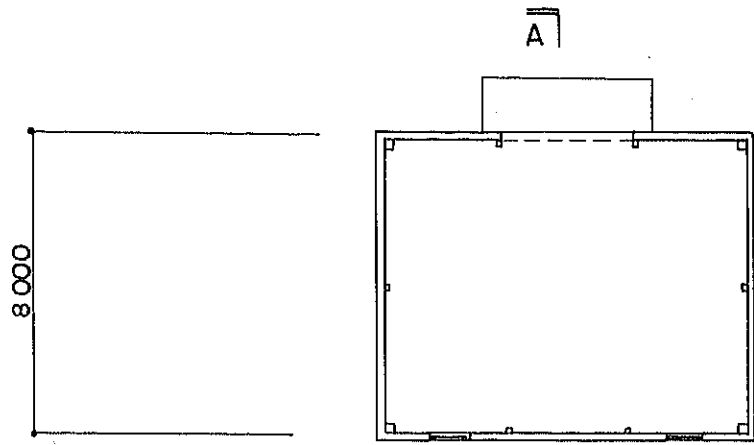


ELEVATION SUD 1:200

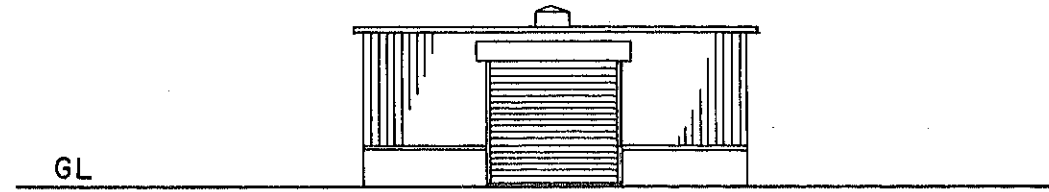


ELEVATION OUEST 1:200

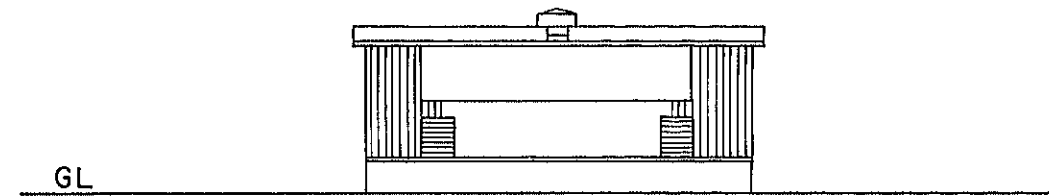
MAGASIN DE RIZ : ELEVATION



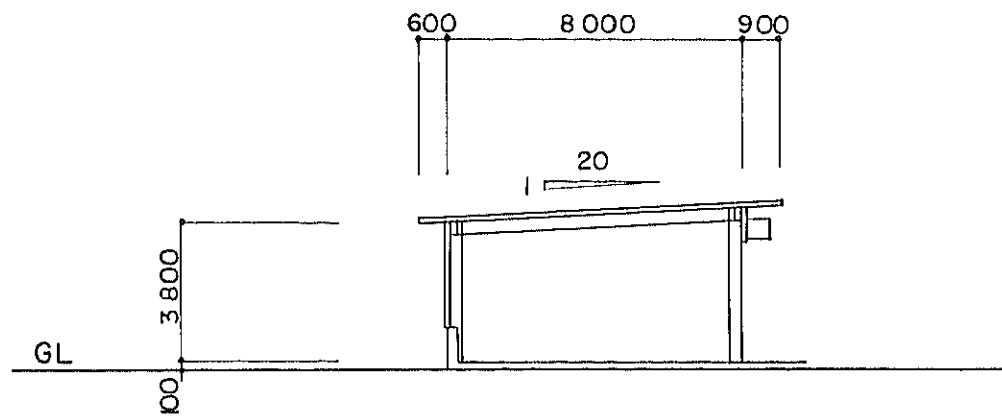
PLAN 1:200



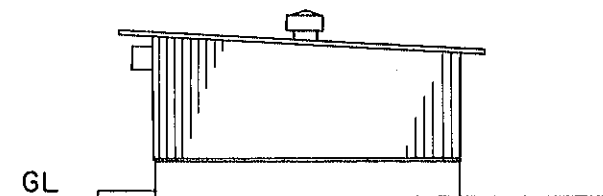
ELEVATION NORD 1:200



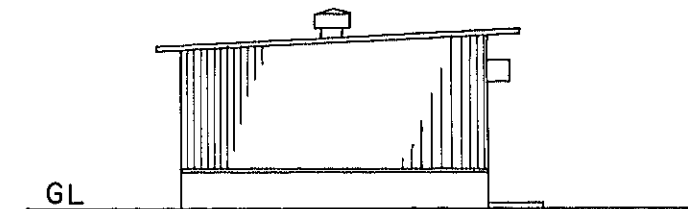
ELEVATION SUD 1:200



A - A SECTION 1:200

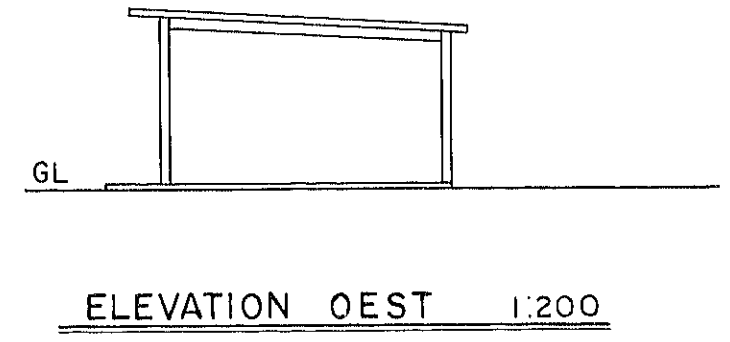
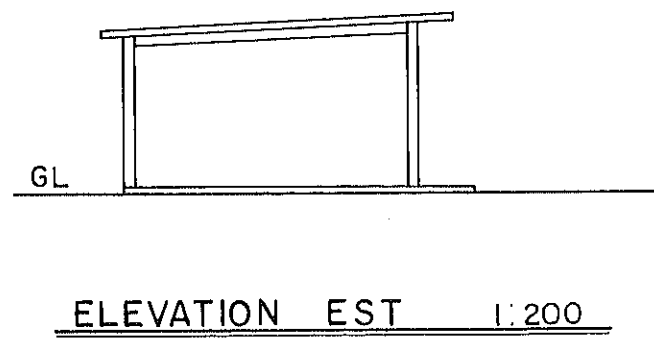
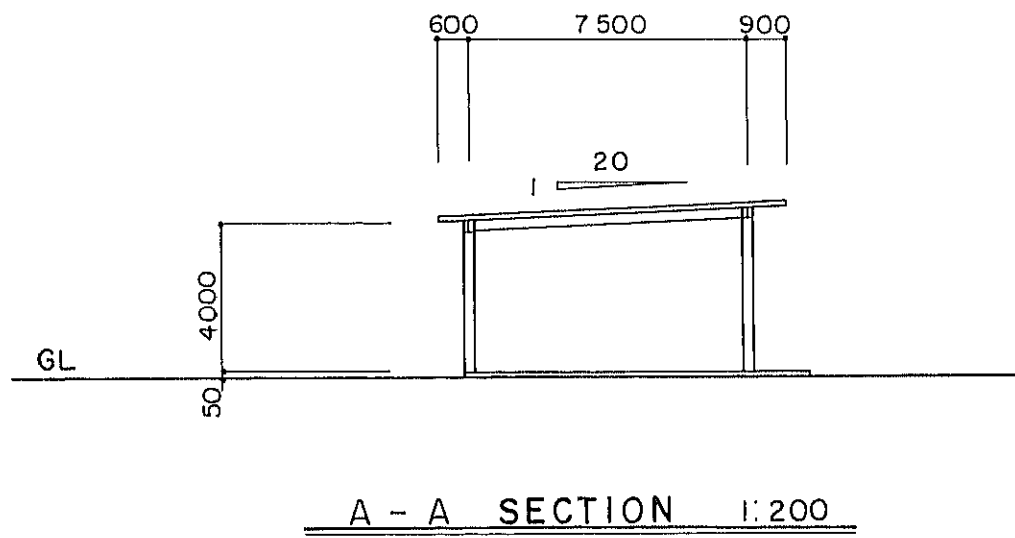
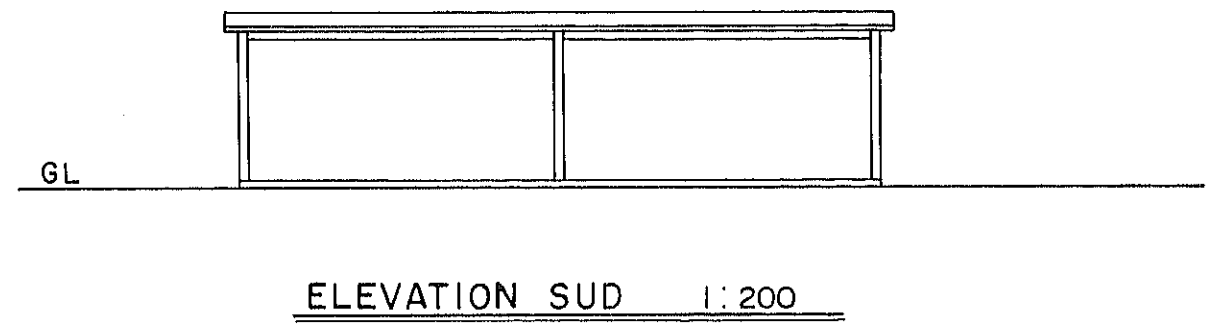
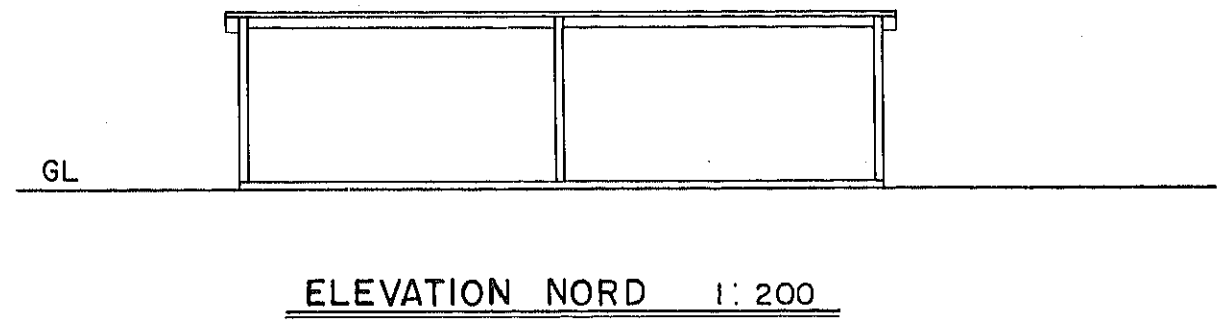
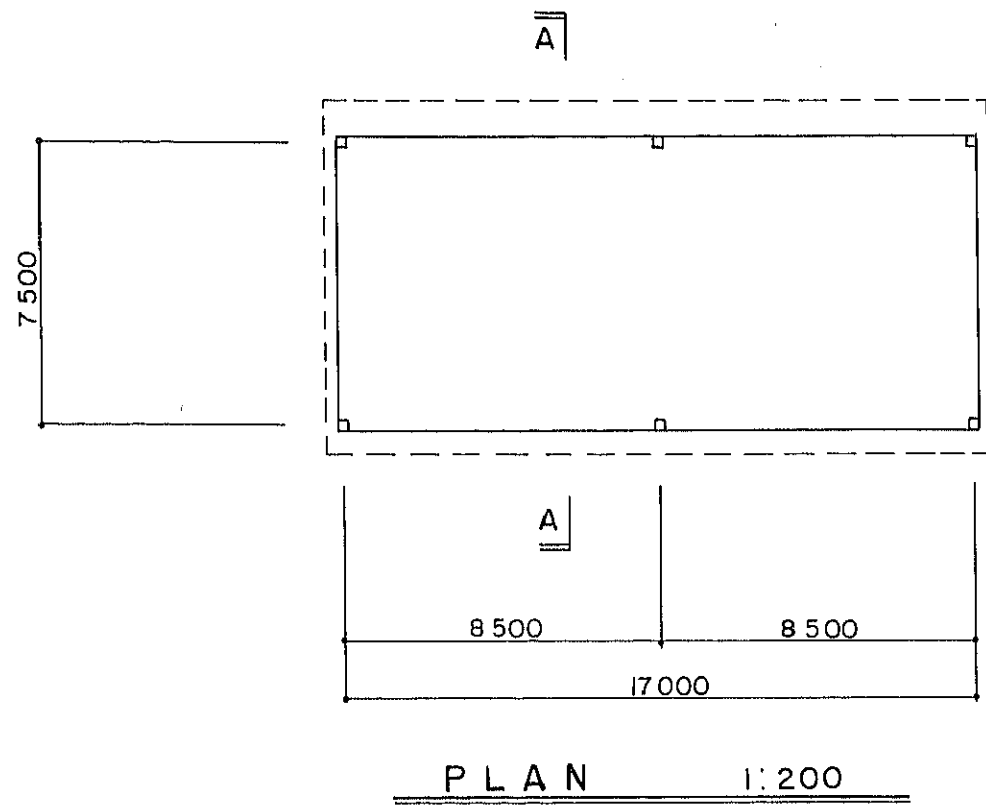


ELEVATION OUEST 1:200

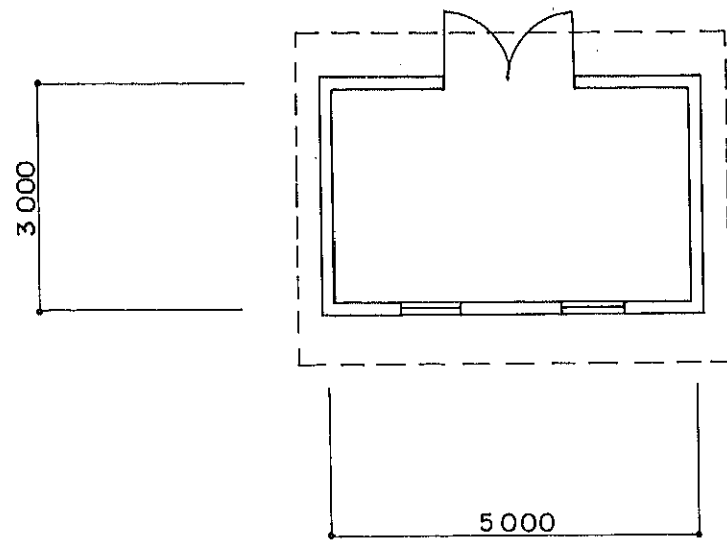


ELEVATION EST 1:200

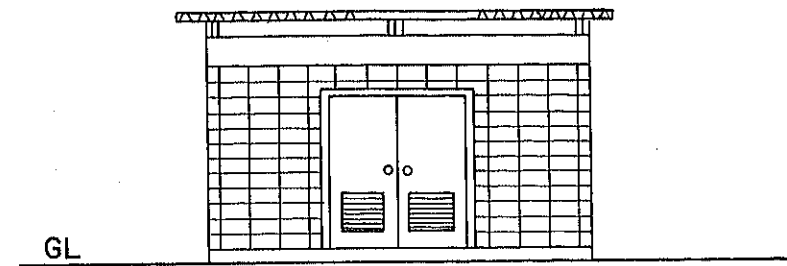
HANGAR D'OUTILS ET DE MATERIAUX : PLAN, SECTION ET ELEVATION 19



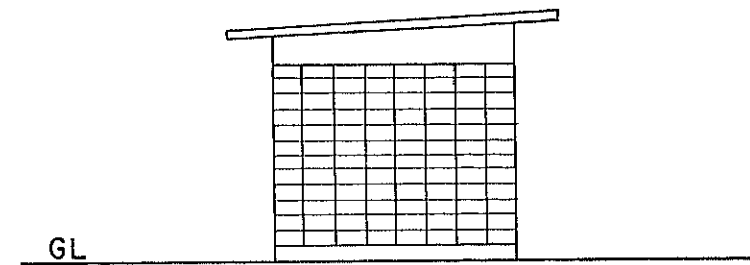
GARAGE D' AUTO : PLAN , SECTION ET ELEVATION



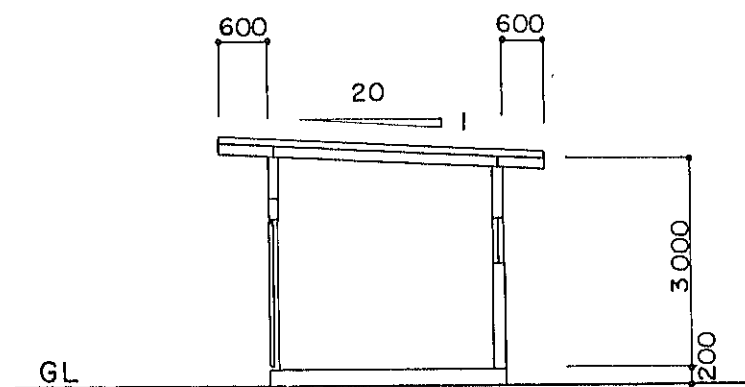
PLAN 1:100



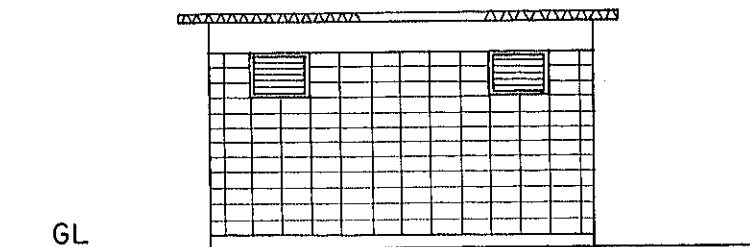
ELEVATION OUEST 1:100



ELEVATION SUD 1:100

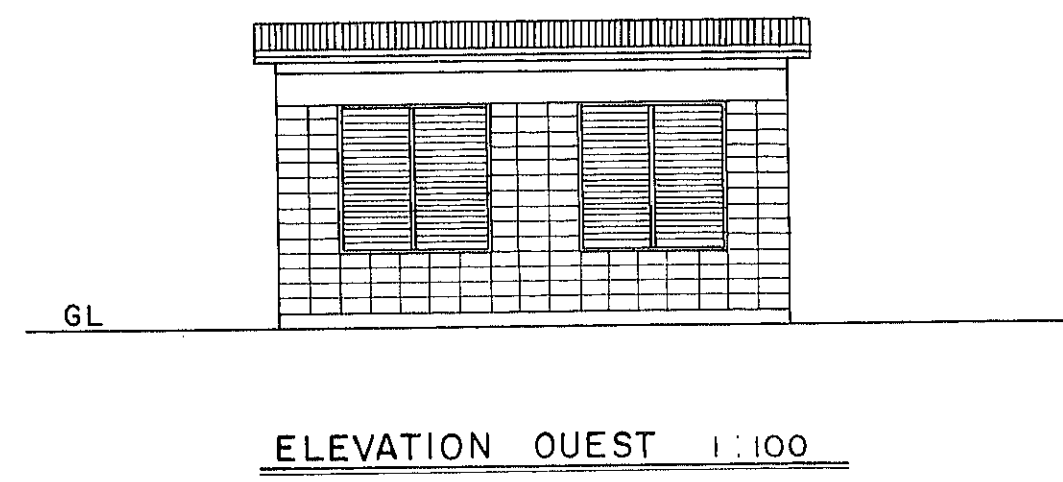
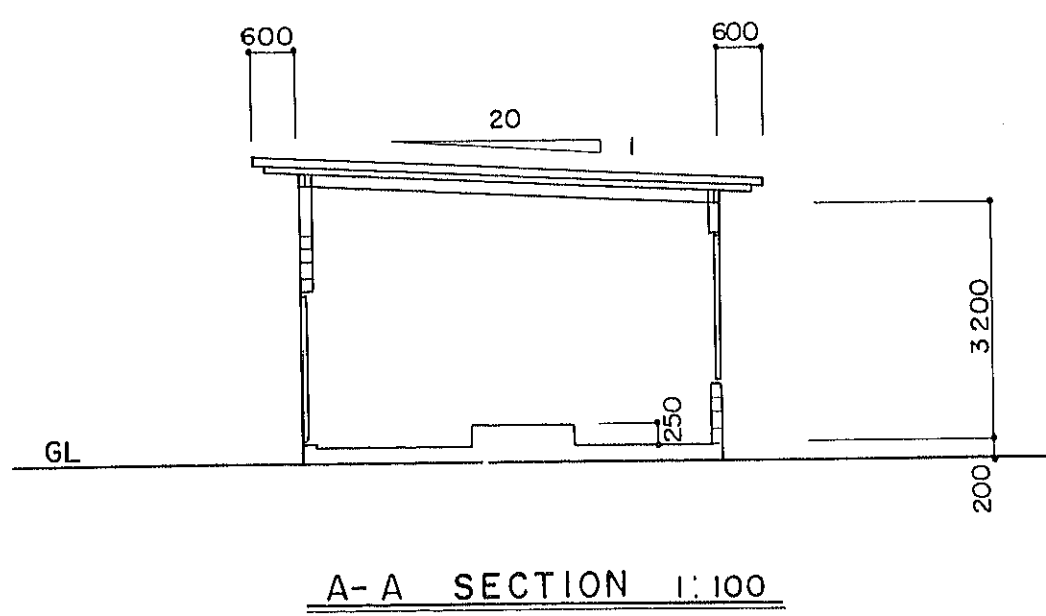
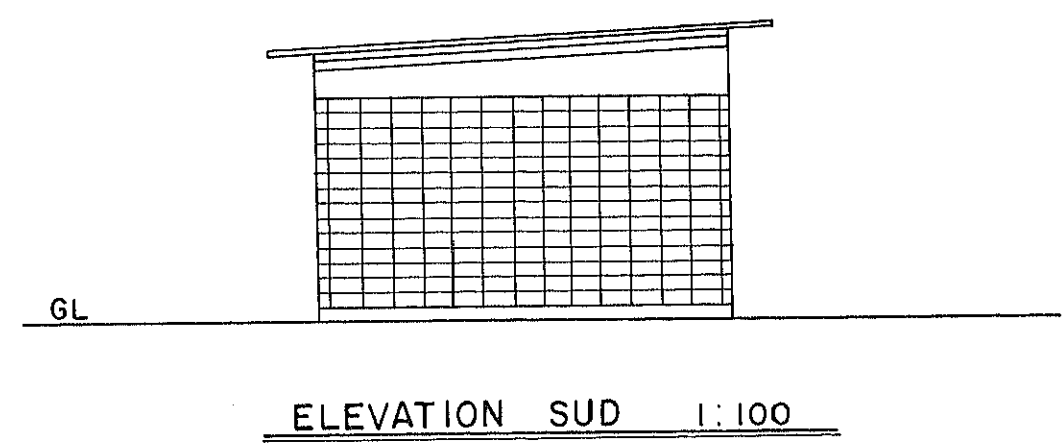
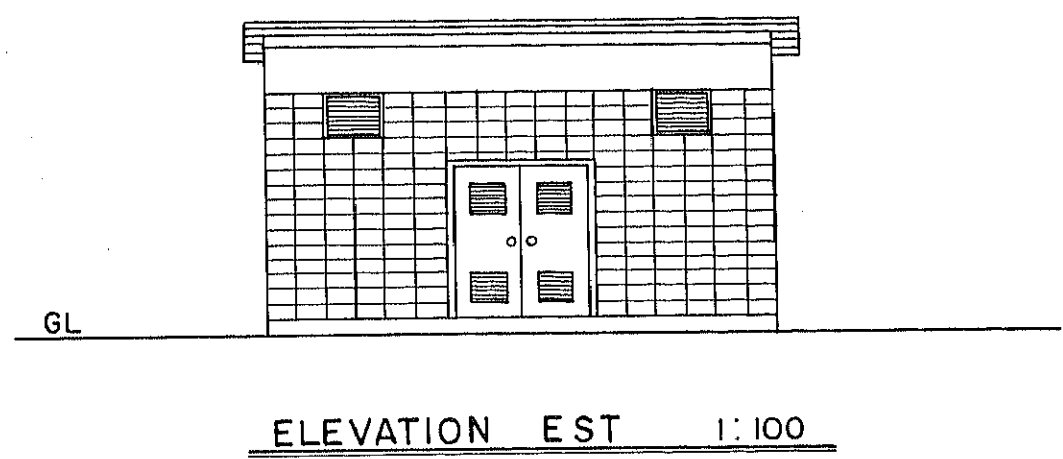
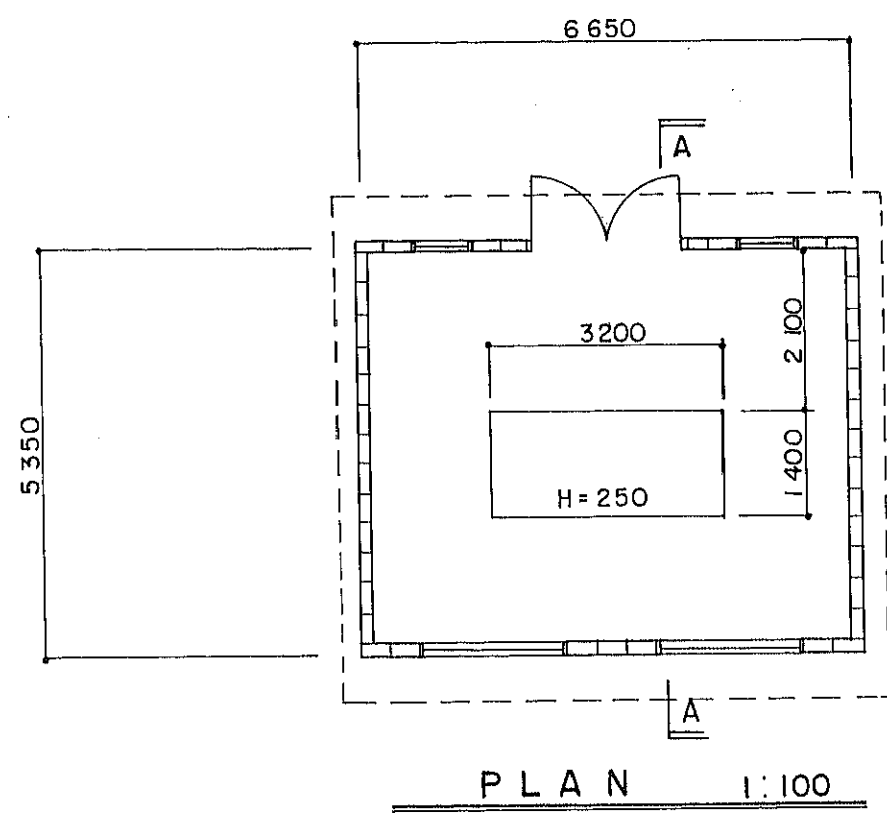


SECTION 1:100



ELEVATION EST 1:100

SALLE DE POMPE : PLAN , SECTION ET ELEVATION 21



SALLE D' ELECTRICITE : PLAN, SECTION ET ELEVATION 22

5-5 Plan de base de matériels

5-5-1 Plan de matériels

Pour la sélection des matériels et la vérification de la quantité, le plan a été formé en tenant compte des points suivants.

- (1) Etant donné que le présent Centre a été organisé sous le contrôle de la Compagnie Ivoirienne du Développement des Vivriers (CIDV) appartenant au Ministère du Développement Rural et que le but dudit Centre est de donner la formation ayant objectif de promouvoir la mécanisation de la riziculture, les détails des matériels nécessaires doivent être définis de façon à aboutir à l'objectif pour établir une structure de formation systématique et efficace.
- (2) En ce qui concerne la composition et les spécifications des machines, en vérifiant l'état actuel du centre mécanique et du centre de formation appartenant à l'ancienne SODEPALM ou aux autres organisations en Côte d'Ivoire, et en tenant en compte les niveaux des stagiaires du présent Centre, les décisions des détails devront être prises pour que les matériels fournis puissent être utilisés d'une manière efficace et appropriée. De plus, les matériels tout à fait indispensables doivent être choisis, en tenant en compte la diminution possible des opérations techniques pour la gestion et l'entretien en Côte d'Ivoire.
- (3) Avec une fiabilité lors de l'entretien, les matériels ayant une grande stabilité, et de plus une bonne qualité bien estimée devront être choisis.
- (4) La sélection des matériels doit être faite, en se basant sur la facilité de manoeuvre et de gestion, les frais peu coûteux du coût de gestion et d'entretien et le travail peu chargé pendant l'exploitation.
- (5) La fourniture des pièces de rechange doit être comprise dans le présent plan afin de pouvoir réduire les frais de gestion et d'entretien et de faciliter la gestion et l'entretien des matériels et produits de consommation très demandés.

- (6) Lors de la mise en place des matériels, la formation appropriée doit être donnée au personnel chargé de la Côte d'Ivoire pour les méthodes de d'entretien et de vérification, et de gestion des matériels.

- (7) Les manuels de manoeuvre et ceux d'entretien des matériels doivent être préparés. Concernant les pièces de rechange et les produits consommables, une liste mentionnant le nom de responsable de l'agence, le nom de fabricant et leurs adresses doit être établie pour que la partie ivoirienne puisse s'approvisionner facilement sans problème sur la gestion et l'entretien.

5-5-2 Liste des matériels

Voir la liste des matériels suivante.

Liste des matériels

I Matériels pour la formation intérieure

<u>No. d'article</u>	<u>Désignation des matériels</u>	<u>Nombre</u>	<u>Note</u>
1	Moteur d'essence 2 cycles	5	3 Ps envrion
2	Moteur d'essence 4 cycles	5	5 "
3	Moteur diesel	5	13 "
4	Moteur diesel 2 cycle ^s (Modèle découpé)	1	
5	Moteur diesel 4 cycles (Modèle découpé)	1	
6	Moteur diesel (Modèle découpé)	1	
7	Modèle découpé du motoculteur	1	
8	Modèle découpé de la pompe	1	
9	Panneau (Moteur d'essence 2 cycles, moteur d'essence 4 cycles, moteur diesel, motoculteur, tracteur 4 roues, pompe, machine manuelle d'enlèvement des dégâts, machine motrice d'enlèvement des dégâts, moissonneuse, batteuse, moïnssonneuse-batteuse, machine à sécher en forme plate, moulin à riz, machine d'enlèvement de racine, faucheuse)	1 unité	
10	Appareil de mesure de rigidité de sol	2	
11	Appareil de mesure simple de teneur en eau des grains (numérique)	5	
12	Une unité d'appareil de mesure (Style cadran, (30 kg max.), forme plate (100 kg max.))	5 unités	
13	Appareil d'essai de sélection de vent	2	
14	Appareil d'essai de battement	2	

<u>No. d'article</u>	<u>Désignation des matériels</u>	<u>Nombre</u>	<u>Note</u>
15	Appareil d'essai de nivellement de riz non-décortiqué	2	
16	Appareil d'essai de riz mondé	2	
17	Appareil d'essai de sécheresse	2	
18	Egalisateur de matière d'essai	2	
19	Four à sécher	2	
20	Appareil de transparence de grain	2	
21	Batteuse de poudre	2	
22	Pinceuse de balle	5	
23	Plateau de grain	20	
24	Pièces de rechange	1 trousse	

II Matériels pour la pratique dans les champs de formation

<u>No. d'article</u>	<u>Désignation des matériels</u>	<u>Nombre</u>	<u>Note</u>
1	Une unité de motoculteur (motoculteur, roue de rizière, plaque plate égalisée et remorqueur)	10 unités	13 Ps environ avec la rotation
2	Machine à disperser des engrais	2 "	
3	Machine manuelle à extirper	10 "	Système de deux séries
4	Machine manuelle d'enlèvement des dégâts	10 "	151
5	Moissonneuse	5	
6	Batteuse	5	Avec le moteur pour une unité
7	Machine à sélectionner en gros	5	Avec le moteur pour une unité
8	Machine à sécher en forme plate	5	1,6 t environ
9	Machine à monder du riz décortiqué	2	
10	Faucheuse	5	800 kg/hr
11	Machine d'enlèvement de racine	5	1,5 t
12	Mère-gueuse	5	
13	Unité de pompe (Avec le moteur)	10	

<u>No. d'article</u>	<u>Désignation des matériels</u>	<u>Nombre</u>	<u>Note</u>
14	Unité de tracteur de 4 roues (Tracteur de 4 roues, système de rotation, herse rotative, roue de panier, tracteur, disque, herse de disque, machine à disperser des chaux, machine de grain et moissonneuse-batteuse)	2 unités	35 Ps environ
15	Pièces de rechange	1 trousse	

III Matériels pour la formation des mécaniciens

<u>No. d'article</u>	<u>Désignation des matériels</u>	<u>Nombre</u>	<u>Note</u>
1	Unité de soudeuse électrique (une unité des accessoires)	2 unités	Entraînement moteur diesel
2	Unité de soudeuse à gaz (une unité des accessoires)	2 unités	
3	Unité de compresseur (une unité des accessoires)	2 unités	350 l/min.
4	Unité de tour à percer	2 unités	23mm, 400W
5	Unité de perceuse électrique	2 "	
6	Unité de broyeuse	2 "	
7	Unité de broyeuse électrique	2 "	
8	Tour	2 "	
9	Presse par pression hydraulique	2 "	15 tonnes
10	Bloc de chaîne	2 "	2 tonnes
11	Unité d'engrenage de palier	2 "	
12	Etau	2 "	200mm
13	Unité d'outil mécanique	5 "	
14	Unité d'outil électrique	5 "	
15	Cordon d'extension	5 "	
16	Chemise de cylindre	5 pièces	
17	Compresseur d'anneau de piston	5 unités	
18	Unité d'outil d'anneau de piston	5 "	
19	Unité de calibre de cylindre	5 "	

<u>No. d'article</u>	<u>Désignation des matériels</u>	<u>Nombre</u>	<u>Note</u>
20	Unité d'appareil d'essai de déformation	5 unités	
21	Unité de ciseaux pour le siège de soupape	5 "	
22	Cric de garage	2 "	Elévation 420mm
23	Grue à portique portative	2 "	5 tonnes
24	Lampe de garage	2 pièces	AC220V
25	Plaque de surface	2 "	
26	Bloc en V	5 "	
27	Unité de compresseur d'élévation de soupape	5 unités	
28	Appareil d'essai de ressort de soupape	5 "	240 kg
29	Scoue de moteur	5 "	3000 kg
30	Rondelle de pièce	2	
31	Calibre d'huile	5 "	
32	Lubrificateur	5 "	300 cc
33	Pompe à tambour	2 "	Rotation manuelle a 24 l/min.
34	Entonnoir	2 "	200 mm ø
35	Fût de combustible	10 pièces	20 l
36	Lampe	5	Pour l'huile d'éclairage 2 l
37	Unité d'outil pour le service de pneu	5	
38	Chargement électrique	2	Changement 70A, 35A
39	Tableau de travail en bois	5	
40	Armoire d'outil en acier	5	
41	Eventail de travail	2 pièces	Modèle socle
42	Plateau d'outil	5 unités	
43	Chariot manuel	2 "	
44	Calibre de compression de diesel	5 "	70 kg/cm ²
45	Appareil d'essai d'allumage	2 "	

<u>No. d'article</u>	<u>Désignation des matériels</u>	<u>Nombre</u>	<u>Note</u>
46	Unité de micro-mesure de diamètre extérieur	2 "	
47	Compass à calibrer	5 "	0-200
48	Calibre d'épaisseur	5 pièces	
49	Thermomètre	10 unités	
50	Chronomètre	5 "	
51	Indicateur à cadran	5 "	
52	Mesure de rotation	5 "	
53	Unité d'outil de peinture simple	2 "	
54	Pièces de rechange	1 trousse	

IV Matériels pour l'éducation audio-viduelle

<u>No. d'article</u>	<u>Désignation des matériels</u>	<u>Nombre</u>	<u>Note</u>
1	Matériels pour le tournage de vidéo (Appareil de prise de vue de vidéo, magnétocassette portative, trépied et des autres dispositifs)	une unité	
2	Matériels audio-viduels de vidéo pour la salle de cours (Téléviseur de moniteur en couleur 27", projecteur de vidéo, écran et d'autres dispositifs)	une unité	
3	Matériels audio-viduels pour la salle de cours (Amplificateur, microphone, haut-parleur, projecteur glissant, projecteur surmonté et camera et d'autres dispositifs)	une unité	

V Matériels auxiliaires pour l'administration du Centre

<u>No. d'article</u>	<u>Désignation des matériels</u>	<u>Nombre</u>	<u>Note</u>
1	Appareil d'enregistrement automatique de température et humidité	1 "	Quantité de papier pour un an
2	Système interphone	1 "	15 stations
3	Convoyeur de corroie déplaçable	1 "	
4	Motobicyclette pour l'administration	5 "	100cc
5	Tracteur pick up pour le transport	2 "	1 tonne
6	Microcar pour la formation	1 "	15 sièges
7	Fourgon de service	1 "	4 roues motrices
7	Camion avec la grue pour le transport	1 "	2 tonnes
9	Outil pour le travail en bois	1 "	
10	Accessoires de tracteur (Classeur arrière, chargeur frontal, Machine d'enterrement de balle)	1 "	
11	Matériel de système d'annonce publique (Haut-parleur, amplificateur, microphone et autres)	1 "	
12	Pièces de rechange		Une trousse

CHAPITRE 6
PLAN D' EXECUTION
DES ENTREPRISES

Chapitre 6 Plan d'exécution des entreprises

6-1 Structure de l'exécution des entreprises

6-1-1 Structure de l'exécution

Dans le cadre des présentes entreprises de la coopération financière non-remboursable, la structure de l'exécution doit être représentée par les établissements suivants.

i) Ministère de l'Economie et des Finances

Il agit comme l'organisme de décision de la Côte d'Ivoire pour les entreprises de la coopération financière non-remboursable, et à la fois titulaire du marché avec le consultant japonais et la société de construction.

ii) Ministère du Développement Rural

Il agit comme l'organisme responsable de la partie ivoirienne du présent Centre de formation

iii) La Compagnie Ivoirienne du Développement des Vivriers (CIDV)

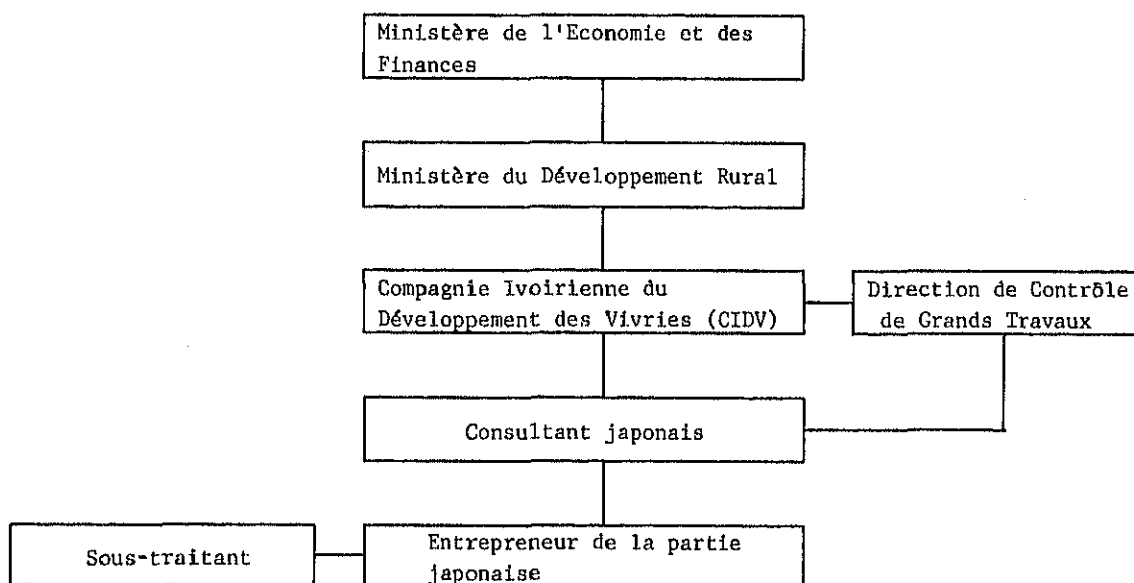
Agissant comme l'organisme d'exécution des présentes entreprises de construction du Centre de Formation, il remplit la mission de la réception de la partie ivoirienne.

iv) Direction de Contrôle de Grands Travaux

Agissant comme l'organisme de contrôle et de surveillance de la partie ivoirienne pour les techniques au cours de la période des travaux de construction du présent Centre, il représente l'organisme responsable des procédures du contrat et des procédures de la demande de l'approbation.

Le rapport entre le consultant, la société japonaise et la société d'approvisionnement de la partie japonaise, et les établissements précités est représenté par le tableau suivant.

Tableau 6-1 Diagramme de l'exécution des entreprises



6-1-2 Orientation de l'exécution

Le plan de création du présent Centre se divise grosso modo en deux : la construction des immeubles concernés et l'approvisionnement des matériels. Ces deux actions sont nettement différentes et on peut les séparer sans problème, par conséquent ce Projet doit se diviser en deux périodes.

Le Gouvernement ivoirien devra effectuer et accomplir tous les travaux préalables (préparation, aménagement du terrain, routes d'accès, travaux d'installation électrique) requis à la mise en oeuvre des présents travaux pour prévenir tous les problèmes du commencement des travaux.

En ce qui concerne la sous-traitance de la construction du présent Centre, les sous-traitants devront être sélectionnés par l'appel d'offres parmi les soumissionnaires de la personne morale de nationalité japonaise. Ayant subi l'examen des détails sur les prix adjudicataires et reconnu son

pertinence, le soumissionnaire adjudicataire devra passer le contrat des travaux avec le maître d'oeuvre. Par la suite de l'approbation du contrat des travaux par le Gouvernement japonais, les travaux devront être commencés. Etant donné que la coopération profondément liée avec les entrepreneurs et les spécialistes sélectionnés au site peuvent amener à la réussite de la construction, il est nécessaire de créer le système d'organisation pour assurer une excellente administration, en tenant compte de la distribution des fonctions et de la disposition des personnels entre les entrepreneurs japonais et les sous-traitants au site.

Lors de la mise en oeuvre des travaux, la structure d'organisme doit être créée pour assurer l'administration après la signature des lettres officielles d'échange concernant la coopération financière non-remboursable au présent projet par le Gouvernement japonais. En ce qui concerne la gestion, à partir du stade de planning, le consultant japonais devra procéder aux discussions détaillées avec la Compagnie Ivoirienne du Développement des Vivriers et la Direction de Contrôle de Grands Travaux de la partie ivoirienne.

Au stade de surveillance, les représentants japonais ayant des expériences riches devront être délégués pour y séjourner constamment pour but de discuter, et effectuer la mise au point et les procédures diverses avec la CIDV et la Direction de Contrôle de Grands Travaux. De plus, les ingénieurs japonais devront être envoyés régulièrement pour assurer l'assistance appropriée. Pour l'installation du chantier, les précautions devront être prises pour assurer la sécurité.

6-2 Orientation des travaux et précautions à prendre lors des travaux

6-2-1 Orientation des travaux

Dans le cadre de l'exécution des entreprises pour la coopération financière non-remboursable, les orientations fondamentales du point de vue d'architecture doivent être considérées comme suit.

(1) Le délai de l'exécution des travaux

Le climat du site prévu pour la présente construction est divisé en la saison des grandes pluies de 4 mois d'avril à juillet et la saison des petites pluies de 2 mois en octobre et à novembre; les travaux importants ne peuvent pas être exécutés pendant la saison des grandes pluies. Etant donné que les travaux de la structure supérieure nécessite 7 à 8 mois, les travaux d'infrastructure doivent être terminés avant la saison des grandes pluies, et de ce fait, l'ensemble de délai de l'exécution des travaux doit être estimé à 15 mois.

(2) Obtention de la qualité et de la quantité

La qualité ainsi que la quantité définies selon les instructions de planning doivent être assurées pour l'ensemble des procédés des travaux.

(3) Importance de la sécurité au cours des travaux

Etant donné que la sécurité au cours des travaux est de première importance d'autant plus que ce projet est réalisé par la coopération financière non-remboursable, il est nécessaire de prendre les précautions suffisantes pour la sécurité lors du plan de l'installation provisoire.

6-2-2 Précaution à prendre lors des travaux

En tenant compte des situations générales, caractéristiques régionales, climat régional, réglementation et lois en Côte d'Ivoire, les précautions suivantes doivent être prises lors de l'exécution des travaux.

- (1) Etant donné que la langue officielle est la langue française, il faut déléguer le(les)ingénieur(s) japonais parlant français ou employer sur place un(des)interprète(s) qui parle(nt) anglais pour assurer la bonne communication.
- (2) La société de construction doit contracter avec le sous-traitant du site pour pouvoir fournir les matériels nécessaires, comme le système de location n'existe pas pour les machines de construction et les matériels de l'installation provisoire.

- (3) Etant donné que l'on ne peut pas procurer les armatures de fer et les produits de béton au site, il est nécessaire d'examiner la possibilité de l'achat près du site ou à Abidjan, en tenant compte des frais de transport.
- (4) Les enquêtes préalables doivent être faites pour ne pas prolonger le délai parce que certains matériaux approvisionnés et des produits importés sont quantitativement limités.
- (5) Etant donné que les présents travaux comprennent la mise au point entre les travaux de construction et les travaux des équipements, et celle entre les travaux des équipements et la fourniture des matériels, il est nécessaire de prendre des mesures conformément au cours des travaux.
- (6) Etant donné que les règles de protection contre l'incendie et le système d'assurance sont sensiblement strictes d'autant plus que les normes françaises sont appliquées en principe, il est nécessaire de se communiquer précisément avec la Direction de Contrôle de Grands Travaux et d'autres établissements publics.

Toutes les précautions précitées doivent être basées sur la directive que "La qualité et la quantité conformément aux instructions de planning doivent être procurées dans le délai".

6-3 Répartition des rôles dans les travaux

Dans le cadre de l'ensemble des entreprises, le tableau 6-1 montre la partie à la charge de la coopération financière non-remboursable faite par le Gouvernement japonais et la partie à la charge du Gouvernement ivoirien.

Tableau 6-1 Répartition des rôles dans les travaux

Travaux à la charge du Japon	Travaux à la charge de la Côte d'Ivoire
<p>1. Installation des champs de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> . Aménagement des champs de formation, . Réseau d'irrigation . Station de pompage . Réseau de drainage . Chemin d'agriculture 	<p>1. Travaux d'aménagement de sol</p> <p>Abattage des arbres existant, enlèvement des racines et aménagement de sol</p>
<p>2. Travaux de construction</p> <p>Corps de structure (Bureau, dortoir et réfectoire, salle de formation pour stagiaires, logement pour instructeurs venant de l'extérieur, Magasins d'intrants et de produits agricoles, hangar des machines agricoles et atelier de travail), finition de construction, meubles pour la formation</p>	<p>2. Travaux de branchement des fils électriques à partir de l'infrastructure</p> <p>Travaux des fils électriques, travaux d'installation électrique, forage des puits et travaux de montage de pompe</p>
<p>3. Travaux des équipements électriques</p> <p>Équipement du transformateur électrique de réception, équipements moteur et de voie principale, éclairage électrique, équipement de prise, équipement interphone, équipement d'avertisseur d'incendie, équipement de bouche d'incendie</p>	<p>3. Travaux de la structure extérieure</p> <p>Création du jardin, culture des plantes, porte, barrière, travaux des routes d'accès à l'extérieur de l'emplacement</p>
<p>4. Équipements hygiéniques d'alimentation et d'échappement d'eau et équipements de ventilation et de climatisation</p> <p>Équipement d'alimentation en eau, équipement d'écoulement d'air et d'échappement d'eau usée, équipement des dispositifs hygiéniques, équipements de climatisation et de ventilation</p>	<p>4. Garniture et accessoires</p> <p>Rideau, fausse-porte, fausse-fenêtre, meubles généraux</p> <p>5. Divers</p> <p>Demande de la reconnaissance, enquête des mesures, procédure à la douane et mesure de détaxation lors de l'arrivée des matériels importés</p> <p>6. Frais nécessaires aux entretien, gestion et exploitation</p>

5. Travaux des équipements
spéciaux

Équipement de traitement d'eau
usée, équipement de source
électrique de secours en cas de
panne, four de cuisson

6. Travaux de la structure
extérieure

Bouche d'incendie, chemins à
l'intérieur du centre, équipe-
ment d'éclairage extérieur

7. Fourniture des matériels pour
la formation

Matériels pour la formation
intérieur, matériels pour la
formation dans rizières, appareils
d'éducation, appareils
auxiliaires d'éducation,
matériels pour le transport,
matériels auxiliaires du Centre

6-4 Plan de l'approvisionnement des matériels

1) Construction des immeubles

Le ciment doit être procuré au pays. Pour les armatures brutes, on achète les pierres brisées à Sisag situé à quelque 170 km de l'est-nord du site et en transporte au site. Les armatures en acier sont produits importés en Côte d'Ivoire et leurs qualités sont irrégulières. Toutefois, il paraît qu'au cours de la construction, la plupart des armatures pourront être utilisées au stade initial de l'infrastructure. Par conséquent, l'acier rond ordinaire et l'acier rond déformé doivent être procurés principalement à l'intérieur de la Côte d'Ivoire. Pour les briques cuites et les blocs de ciment, on peut y procurer ceux de bonne qualité. Ayant diverses sortes, le marbre et le terrazzo sont considérés comme la matière de finition bien répandue en Côte d'Ivoire d'autant plus qu'ils sont d'une qualité aussi excellente que ceux produits au Japon. De ce fait, ils doivent être fournis en Côte d'Ivoire.

Etant donné que les qualités pour la porte d'acier et le châssis en aluminium sont extrêmement inférieures à ceux fabriqués au Japon, les produits japonais doivent être utilisés. Bien que de nombreuses usines de verres soient mises en service, la qualité en est très mauvaise, de sorte que l'on voit le paysage extérieur déformé à travers ce verre. Pour cette raison, les verres fabriqués au Japon seront utilisés. Les matières d'aménagement intérieur telles que la peinture, le carreau pour le plancher et feuille PVC pouvant se procurer en Côte d'Ivoire, leurs utilisations ne paraissent pas inconvenientes pour les présents travaux. En ce qui concerne les tuyaux en béton, il se trouve une société qui possède une usine à Abidjan et qui fabrique des produits normalisés ayant la gamme de dimensions graduées de ϕ 4"x6' à ϕ 60"x8'. Par conséquent, les tuyaux en béton doivent être fournis de cette usine. Par contre, à Abidjan, il se trouve également une usine qui fabrique le tube PVC dont la qualité est inférieure, et en particulier, la résistance contre la pression est extrêmement inférieure à celle fabriquée au Japon mais pour la partie sans pression, on pourrait utiliser le tube PVC fabriqué en Côte d'Ivoire. Pour cette raison, les produits japonais doivent être utilisés. Pour d'autres produits importés qui sont peu nombreux en Côte d'Ivoire et dont l'approvisionnement nécessite assez long délai, les produits japonais seront également utilisés.

2) Les équipements électriques

Etant donné que le délai des travaux est assez court et que les matériels susceptibles de s'acheter au site ont les problèmes sur le plan des dimensions et du délai de livraison, les matériels dans ce secteur doivent être procurés principalement au Japon.

Pour la plupart des appareils, ils peuvent être achetés au Japon, mais pour les appareils de chauffe-eau, les appareils d'extinction, les poteries hygiéniques, les climatiseurs de petite taille et les ventilateurs doivent être fournis sur place.

6-5 Programme de l'exécution

Conformément à ce que nous avons précité, l'exécution du présent projet se divise en deux périodes; à la première, c'est la construction des

Tableau 6-2 Calendrier d'exécution de la construction des bâtiments du Centre de Formation

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Echange de notes (E/N)	▽																														
Contrat d'expert conseil	▽																														
Étude détaillée			≡	≡	≡																										
Approbation des documents d'appel d'offres par le Gouvernement de la Côte				▢																											
Ratification des documents d'appel d'offres par la JICA					▢																										
Avis d'appel d'offres					▽																										
Délai de réception des offres						≡																									
Evaluation des offres							▢																								
Contrat de travaux								▢																							
Approbation du contrat									▢																						
Entrée en vigueur de contrat								▽																							
Travaux de construction																															

Tableau 6-3 Approvisionnement des matériels de formation

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	16	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
Echange de notes (E/N)	▽																																	
Contrat d'expert conseil	▽																																	
Étude détaillée																																		
Approbation des documents d'appel d'offres par le Gouvernement de la Côte																																		
Ratification des documents d'appel d'offres par la JICA																																		
Avis d'appel d'offres																																		
Délai de réception des offres																																		
Evaluation des offres																																		
Contrat de travaux																																		
Approbation du contrat																																		
Entrée en vigueur de contrat																																		
Travaux de construction																																		

établissements, et à la seconde l'approvisionnement du matériel. Ces travaux seront mis en marche après l'échange de notes (E/N) entre les deux pays concernant la coopération financière non-remboursable du Gouvernement japonais. Ensuite le Gouvernement ivoirien sélectionnera un expert consultant de personne morale de nationalité japonaise et le Gouvernement ivoirien passera le contrat de planification, d'exécution et de surveillance avec l'expert consultant.

Le programme après la passation du contrat consiste grossièrement en trois stades: la rédaction détaillée des plans de l'exécution, l'opération de l'appel d'offres, les travaux de construction.

(1) Rédaction détaillée des plans

Après la passation du contrat de planification, d'exécution et de surveillance, et l'approbation du Gouvernement japonais, la rédaction détaillée des plans sera commencée. A ce stade, basés sur le présent Rapport sur l'Etude de Plan de Base, les plans détaillés, les spécifications, la méthode et le document d'appel d'offres seront rédigés. Pendant ce stade, l'expert consultant échangera avec les autorités concernés de la Côte d'Ivoire ses vues sur les établissements et le matériel du Centre et ensuite il devra obtenir l'approbation définitive du Gouvernement ivoirien pour tous les documents d'appel d'offres.

(2) Opération de l'appel d'offres

L'entrepreneur des travaux de construction (y compris l'approvisionnement du matériel) doit être désigné après la soumission. L'opération de l'appel d'offres sera exécutée dans l'ordre suivant qui dure en tout 2,5 mois: avis d'appel d'offres, examen des soumissionnaires (personnes morales de nationalité japonaise), évaluation des soumissions, désignation de l'entrepreneur, passation du contrat.

(3) Travalux de construction

Après la passation du contrat de travaux, il faut l'approbation du Gouvernement japonais avant de commencer les travaux. Tenant compte de l'envergure des établissements, de la condition climatique du site, et la condition des travaux de la Côte d'Ivoire, nous estimons que le délai de la construction (la première période) sera de 15 mois et celui de l'approvisionnement du matériel (la seconde) 6 mois.

6-6 Coût d'entreprises estimatif

Les frais d'entreprises estimatifs du présent projet doivent être calculés sous les pré-conditions suivantes.

- i) Date du calcul : mars 1988
- ii) Taux de change : 1 CFA = 0,448 YEN
- iii) Délai des travaux : 15 mois
- iv) Approvisionnement des matériaux : Selon le plan de l'approvisionnement du Tableau 6-4
- v) Entrepreneur d'exécution: Société de construction de nationalité japonaise
- vi) Divers : Le calcul comprend la taxe sur les matériels et les matériaux de construction au site, la taxe des affaires sur la société japonaise de l'exécution des travaux de la personne morale et l'exonération des impôts tels que TVA (Taxe à valeur ajoutée) dans le cadre de la coopération financière non-remboursable du Gouvernement japonais.

6-6-1 Coût de l'ensemble d'entreprises

Le montant de l'ensemble de l'entreprise nécessaire à l'exécution du présent plan est estimé à millions de Yen.

6-6-2 Coût d'entreprises à la charge du Japon

Le montant à la charge du Japon dans l'ensemble des frais d'entreprises est estimé à millions de Yen.

6-6-3 Coût d'entreprises à la charge de la Côte d'Ivoire

Le montant à la charge de la Côte d'Ivoire dans l'ensemble des frais d'entreprises est estimé à 67 millions de CFA.

CHAPITRE 7
PLAN DE GESTION
ET D'ENTRETIEN

Chapitre 7 Plan de gestion et d'entretien

7-1 Structure de la gestion et de l'entretien

La gestion et l'entretien du présent Centre doivent être effectués par les ingénieurs responsables de chaque section avec la structure de la gestion et de l'entretien mentionnée ci-après. De plus, l'on souhaite la création d'une structure d'assistance constituée du personnel de gestion et de maintenance auprès de la Compagnie Ivoirienne du Développement des Vivriers (CIDV).

Structure de gestion et de maintien

Responsable de gestion de champs	: Gestion et entretien des champs de formation (rizière, culture)
Responsable de gestion et d'entretien	: Gestion et entretien des immeubles et du réseau d'irrigation : Gestion et entretien des équipements des bâtiments et du pompage
Responsable des matériels	: Gestion et entretien des appareils agricoles pour la formation

Voir le Tableau 4-1 L'organigramme du Centre

7-2 Gestion et entretien des bâtiments et matériels

7-2-1 Gestion et entretien des bâtiments

Pour gérer et maintenir les bâtiments, il est de première importance que l'entretien quotidien, la vérification des appareils selon les manuels d'instruction des appareils et des équipements et les mesures à prendre lors de l'anomalie soient faits d'une manière précise par les techniciens ayant une bonne connaissance sur les machines à traiter. Par conséquent,

il est indispensable d'obtenir et former les ingénieurs spécialisés dans la construction des présents bâtiments.

- (1) Formation du personnel ayant des expériences pratiques dans le domaine de gestion et d'entretien pour le Centre

Les installations et les appareils de l'équipement doivent être conçus de manière à faciliter la gestion et l'entretien. Cependant, divers équipements sont nécessaires pour maintenir les fonctions du centre de formation. Tout particulièrement, la durée de vie de l'ensemble de l'équipement est influencée par le niveau de connaissance, les méthodes d'entretien et gestion et les mesures prises lors de l'anomalie de la part des ingénieurs. Par conséquent, la qualité des ingénieurs donne un effet très important sur l'ensemble de l'équipement.

Si les ingénieurs responsables de la gestion et de l'entretien participent aux réunions de l'exécution des travaux pour l'équipement concerné au cours des travaux pour avoir de bonnes expériences des travaux pratiques, ils pourront prendre des mesures précises et rapides lors des défauts ou de la panne surgissant éventuellement dans la construction ou le système de l'équipement, et de plus, la partie japonaise peut transférer les techniques d'entretien et de gestion pour l'équipement au cours des travaux.

Etant donné qu'une bonne connaissance sur la direction de la conception et les circonstances de la conception peut amener de gestion et d'entretien tout à fait appropriés, la meilleure méthode est de transférer les techniques de gestion aux ingénieurs responsables de gestion et d'entretien pendant les travaux, et de plus, il est indispensable que les ingénieurs responsables de gestion et d'entretien du présent centre puissent être désignés avant le commencement des travaux et qu'ils puissent suivre les instructions de techniques dès la mise en oeuvre des travaux.

- (2) Obtention des matériels de consommation

Pour les produits japonais tels que les appareils hygiéniques pour l'alimentation et l'échappement d'eau et les appareils électriques, il faut

éventuellement acheter les matériels de consommation et les pièces de rechange des appareils. De ce fait, afin d'identifier facilement par l'exécuteur du Centre les modèles par le service d'exploitation, les renseignements sur l'agence des appareils, le nom du responsable de fabricant et le système de communication doivent être précisés lors de la mise en oeuvre des travaux.

7-2-2 Gestion et entretien des matériels

Pour les matériels munis au présent Centre, il est nécessaire de créer une organisation de réparation rapide pour assurer l'entretien et la gestion quotidienne et prendre des mesures nécessaires lors de la panne, et de plus, d'établir la structure de d'approvisionnement continu des pièces de rechange et matériels de consommation.

(1) Matériels de consommation et pièces de rechange

Le plupart des machines agricoles doivent être importées du Japon. Il existe en Côte d'Ivoire un concessionnaire des machines agricoles japonaises dont il n'y aurait aucune réserve de pièces de rechange au pays. Dans tous les cas, le délai de livraison à partir du Japon est très long. Par conséquent, les matériels de consommation et les pièces de rechange prévisionnels pour un an doivent être achetés lors de la fourniture des matériels. Et après, la Côte d'Ivoire doit en acheter.

(2) Mesures contre les défauts initiaux

La manoeuvre des matériels de formation mal faite due à l'inexpérience des ingénieurs et les conditions naturelles dures sont à l'origine d'un nombre plus élevé de défauts initiaux en Côte d'Ivoire par rapport au Japon durant la première année après la mise en service. Si l'on prend au stade initial des mesures simples comme le rechange des pièces, la plupart des défauts peuvent être évités d'une manière simple. Il est donc nécessaire de placer un ingénieur spécialisé de gestion des machines ayant des connaissances approfondies sur les machines.

- (3) Acquisition des connaissances de la manoeuvre des machines et pratique quotidienne de la gestion et de l'entretien

La gestion et l'entretien quotidiens doivent être pratiqués non pas par les responsables de la gestion et de l'entretien, mais par les mécaniciens qui manoeuvrent les matériels de formation ou les stagiaires sous la direction desdits mécaniciens. Pour prévenir la manoeuvre mal faite qui est la plus grande cause des défauts et pannes des matériels et pour pratiquer correctement la gestion et l'entretien selon les manuels d'instruction, le personnel chargé doit acquérir les connaissances suffisantes sur les machines agricoles fabriquées au Japon.

Par conséquent, les instructions suivantes devront être données par la partie japonaise lors de la cession des matériels en vue d'assurer la gestion et l'entretien.

- i) Présenter les méthodes de la conservation et la gestion des pièces de rechange et des matériels de consommation fournis et en enseigner les détails à la partie ivoirienne.
- ii) Etablir le manuel d'instruction précis relatif aux méthodes de réparation d'entretien des matériels de formation pour présenter et instruire les contenus et les détails à la partie ivoirienne.
- iii) Expliquer suffisamment les méthodes de manoeuvre et de réparation des matériels par les ingénieurs japonais ayant des expériences de machines similaires.

7-3 Coût de gestion et d'entretien

Le coût approximatif des gestion et entretien du Centre de Formation à la Mécanisation Agricole de la Côte d'Ivoire est comme ci-dessous:

Liste de Frais de gestion et d'entretien

article	1 ère année après la création (CFA/an)	dès la 2e année
Frais de personnel	26 600 000	25 830 000
Frais d'éclairage et de chauffage	16 200 000	17 010 000
Frais d'entretien des bâtiments	1 500 000	5 900 000
Frais d'affaires administratives	420 000	480 000
Frais divers	480 000	480 000
<u>total</u>	<u>43 200 000</u>	<u>49 700 000</u>

(1) Frais de personnel

Frais de personnel du Centre de Formation à la Mécanisation Agricole

fonction	nombre	rémunération (CFA/tête, mensuel)	total (CFA mensuel)
Directeur	1	250 000CFA	250 000CFA
Secrétaire (Dactylo)	1	60 000	60 000
Responsable	4	110 000	440 000
Instructeur	4	110 000	440 000
Assistant	10	80 000	800 000
Employé	1	60 000	60 000
<u>total</u>			<u>2 050 000</u>

Frais annuels 2 050 000 x 12 = 24 600 000

(2) Frais d'éclairage et de chauffage

1) Frais d'électricité	15 000 000	2-1
2) Frais de LPG	1 200 000	2-1
total	16 200 000	

2-1 Tarif d'électricité

éclairage	98,35	KW
énergie électrique	157,13	KW
total	255,48	KW

prix d'électricité

consommée	$255.48 \times 4H \times 25D \times 12M \times 33CFA/kwh$	= 10 117 000
prix de base	$255.48 \times 18.950CFA/kw$	= 4 841 000
total		= 15 000 000

2-2 Frais de LPG

$$5 \text{ kg} \times (50 + 23)P \times 12M \times 260 \text{ CFA/kg} = 1 138 800 = 1 200 000$$

(3) Frais d'entretien des bâtiment

1) Frais de travailleurs	1 500 000	3-1
2) Frais de pièces de rechange et d'articles de consommation	4 400 000	3-2
total	5 900 000	

3-1 Frais de travailleurs

1) Champs de formation	$4P \times 25D \times 12M \times 600 \text{ CFA/D}$	= 720 000
2) Bâtiments	$2P \times 25D \times 12M \times 600 \text{ CFA/D}$	= 360 000
3) Machines et divers	$2P \times 25D \times 12M \times 600 \text{ CFA/D}$	= 360 000
total		1 400 000
		= 1 500 000

3-2 Frais de pièces de rechange et d'articles de consommation

Ces travaux comprennent les pièces de rechange et les articles de consommation pour provision d'une année. A partir de la deuxième année la partie ivoirienne s'en procurera à ses frais.

1) Pièces de rechange	
Installation de l'électricité	250 000
Travaux de l'alimentation et le drainage d'eau	100 000
total	350 000
2) Frais d'articles de consommation	
Travaux de la construction	250 000
Installation de l'électricité	100 000
Travaux de l'alimentation et le drainage d'eau	50 000
total	400 000
3) Pièces de rechange des matériels agricoles	
1% de frais de matériels	

$$168\ 521\ 719 \times 0,01 \times 1/0,463 = 3\ 650\ 000$$

total

$$1) + 2) + 3) = 4\ 400\ 000$$

CHAPITRE 8
EVALUATION DE
CETTE ENTREPRISE

Chapitre 8 Evaluation de cette entreprise

8-1 Effet de l'exécution de cette entreprise

Comme conséquence de la création du présent Centre de Formation, l'on peut attendre des effets directs ou indirects dans les domaines sociaux et économiques comme l'indiquent les points suivants.

(1) Effets directs

i) Effet de la propagation des machines agricoles

En donnant la formation sur les machines agricoles aux vulgarisateurs et agriculteurs sélectionnés, la supériorité des machines agricoles peut se comprendre, de ce fait, la propagation de la motoculture sera stimulée.

ii) Exploitation efficace des machines existantes

En instruisant des mécaniciens d'entretien et de réparation, on peut profiter, de nouveau, des machines agricoles existantes qui sont actuellement inutilisées à cause du manque de connaissance ou de pièces de rechange. De plus, on peut réparer les machines plus rapidement.

iii) Amélioration de la durabilité des machines agricoles

L'acquisition des connaissances correctes sur les machines agricoles peut, non seulement développer la capacité de gestion et d'entretien, mais aussi améliorer la durabilité des machines agricoles.

(2) Effets indirects

i) Elargissement de la riziculture

Grâce à la vulgarisation des connaissances des machines agricoles, les agriculteurs commencent à utiliser de plus en plus les machines. Cela amène à la diminution du travail manuel entraînant ensuite le

développement de la superficie de champs pour activer l'élargissement de l'exploitation de la riziculture.

ii) Augmentation de la production de riz

Grâce à la propagation des machines agricoles, la culture et la récolte peuvent se faire régulièrement, et de ce fait, la culture de riz peut se stabiliser. De plus, la diminution de travail manuel grâce aux machines agricoles permet d'élargir la superficie de champs pour augmenter la production de riz. L'ensemble de ces facteurs peut conduire à l'augmentation des revenus agricoles se reflétant par la suite dans l'économie nationale.

iii) Installation des jennes en milieu rural

La diminution de travail manuel grâce à la mécanisation de la riziculture entraîne l'augmentation de revenu des agriculteurs et permet à la jeunesse de considérer et estimer l'agriculture comme le métier avantageux, et d'installer les jennes en milieu rural. En outre, cette installation de jeunesse peut réactiver les activités des villages pour stimuler l'économie rurale.

iv) Développement des industries relatives et augmentation de l'emploi de travail

Grâce à l'installation de jennes en milieu rural et le retour des chômeurs concentrés dans les villes à l'agriculture, le nombre de chômeurs diminue. De plus, le développement des industries relatives telles que concessionnaires des machines agricoles, sociétés de production et de vente des engrais, décortiqueurs de riz, compagnies de transport peut absorber de la population active pour dynamiser l'économie nationale.

v) Développement de l'économie de la Côte d'Ivoire grâce à la diminution de riz importé

Grâce à l'augmentation de la production de riz par la mécanisation agricole, la quantité de riz importé diminue, des devises étrangères peuvent être réservées pour développer l'économie nationale.

8-2 Pertinence de l'exécution de cette entreprise

La création du présent Centre de Formation a pour objectifs de propager les machines aux riziculteurs pour augmenter la production de riz et d'installer les jennes en milieu rural, en donnant la formation des machines agricoles aux vulgarisateurs de la Compagnie Ivoirienne du Développement des Vivriers (CIDV) et aux agriculteurs sélectionnés, et à la fois, de créer d'emplois grâce au développement des industries ainsi réalisé.

Le projet du présent Centre de Formation sera réalisé au centre des 9 succursales (ancienne succursales de la SODEPALM) situées dans la région du sud appartenant à la Compagnie Ivoirienne du Développement des Vivriers (CIDV). Etant donné que la création du tel Centre de Formation est la première expérience pour la Compagnie Ivoirienne du Développement des Vivriers (CIDV), on souhaite que le Centre de Formation permette de propager les machines agricoles, de donner le rêve à la jeunesse, et de contribuer à l'augmentation de produits alimentaires en Côte d'Ivoire.

Dans le cadre du plan d'augmentation de produits alimentaires, la Côte d'Ivoire a encouragé la production tout particulièrement celle de riz qui est avantageux pour la qualité et pour la conservation, et elle a avancé l'exploitation des rizières principalement dans la région du centre destiné à la culture du riz, et a activé la riziculture avec les vulgarisateurs agricoles.

Cependant, à cause de l'inexpérience de la culture de riz, du manque de connaissances approfondies sur la culture de riz et de la nécessité des efforts énormes pour la culture de riz, on a actuellement des difficultés dans la politique d'augmentation des rizières. Pour enlever ces

inconvénients et aussi pour contribuer à la culture de riz, le Gouvernement ivoirien a pris les mesures suivantes; distribution gratuite de grains et d'intrants, prêt de machines agricoles, instruction technique, financement, aide à l'exploitation de la rizière individuelle, développement de rizières à grande échelle.

Toutefois, le manque de connaissances sur les machines agricoles des vulgarisateurs d'agriculture et des agriculteurs fait que les machines agricoles ne sont pas suffisamment utilisées pour le moment.

En vue de remédier à une telle situation, la Côte d'Ivoire a planifié la création du Centre de Formation à la Mécanisation Agricole pour instruire les vulgarisateurs et les agriculteurs de sorte qu'ils puissent approfondir les connaissances sur les machines, apprendre les méthodes de la manoeuvre mécanique, et qu'ils puissent effectuer la gestion et l'entretien appropriés. De plus, ce Centre a pour but de former les mécaniciens d'entretien pour pouvoir effectuer la réparation et la révision simples.

D'après le plan décennal couvrant 1981 à 1990, le taux de croissance démographique en Côte d'Ivoire étant de 3,5%, celui des villages est estimé de 1,5% pour la période de '80 à '85, et 1,1% pour la période de '86 à '89. Par contre, l'objectif du taux d'augmentation de produits alimentaires étant de 5,2% par an pour la période de '80 à '85, 6,1% pour la période '86 à '90, on doit atteindre le chiffre moyen et annuel de 6,1%. Pour cela, il faut augmenter 1,2 fois jusqu'à 1985 et 1,5 fois en 1990 la quantité de production par un agriculteur.

Pour réaliser ce chiffre, il est nécessaire de moderniser l'agriculture et installer les jennes en milieu rural, par conséquent, dans le cadre du plan décennal de 1981 à 1990, l'assistance à l'installation des jeunes agriculteurs est placée à la deuxième priorité.

Les méthodes de la politique d'installation des jeunes en milieu rural portent sur la propagation des machines agricoles, la réduction du travail manuel, le développement de la productivité agricole, l'amélioration du niveau de vie des paysans et l'activation des villages.

Comme l'expliquent les faits précités, la mécanisation agricole signifie le premier sujet à réaliser, et la création du Centre de Formation à la Mécanisation Agricole qui représente l'organisme d'éducation pour la propagation des machines une mission urgente d'autant plus qu'il correspond parfaitement aux besoins de la politique nationale et que la réalisation rapide est souhaitée. Par conséquent, il paraît pertinent et significatif que le présent projet sera réalisé par la coopération financière non-remboursable du Japon, et l'on peut espérer les effets positifs grâce à cette coopération.

CHAPITRE 9
CONCLUSION
ET PROPOSITION

Chapitre 9 Conclusion et proposition

9-1 Conclusion

Le présent projet peut être interprété comme un des éléments de la politique d'assistance à l'installation des jeunes agriculteurs faisant objet du plan à long terme de la Côte d'Ivoire. La propagation des machines agricoles et le développement de la productivité agricole permettent d'améliorer la vie rurale, et aussi de stimuler les activités villageoises. Pour réaliser l'ensemble des éléments, il est de première importance d'urgence de créer une organisation publique (Centre de Formation) destinée à la formation des machines agricoles donnée aux jeunes agriculteurs. Grâce à la création du Centre de Formation, les jeunes agriculteurs peuvent acquérir les techniques et connaissances nouvelles pour jouer un rôle important dans le milieu rural afin de moderniser les méthodes de production agricole, et de plus, de contribuer aux développements sociaux et économiques du milieu rural.

Le Gouvernement ivoirien, lui aussi, s'engage activement au présent projet. De plus la Compagnie Ivoirienne du Développement des Vivriers a déjà dressé le budget nécessaire pour les travaux à la charge de la Côte d'Ivoire et aussi pour les frais de gestion après la création du Centre. Il en résulte que l'exécution du présent projet dans le cadre de la coopération financière non-remboursable du Gouvernement japonais est tout à fait appropriée.

9-2 Proposition

Pour suffisamment profiter de l'ensemble des fonctions du présent Centre, nous présentons les propositions suivantes qui devront être réalisées d'une manière active.

(1) Il est nécessaire de former les moniteurs ayant les connaissances appropriées sur les machines agricoles et la riziculture pour réaliser le présent projet et l'on peut convoquer ces moniteurs au coeur du centre de motorisation auprès de la société de l'assistance de modernisation de l'agriculture (SATMAC1) située à la région centrale. Cependant, afin de donner la formation efficace, nous proposons ici la formation destinée aux

moniteurs au Japon qui est un pays développé dans le domaine de la riziculture.

(2) Bien que les stagiaires principaux soient les vulgarisateurs dans le présent Centre de Formation, il est nécessaire de donner autant de possibilité de formation et d'éducation aux jeunes agriculteurs qui seront responsables de l'avenir de la Côte d'Ivoire. Ceci permet d'accélérer l'installation des jeunes en milieu rural, et de plus de stimuler le développement des activités rurales.

(3) Il est également indispensable de coopérer avec les habitants dans la zone en question, en vue d'obtenir un meilleur résultat des fonctions du présent Centre. Etant donné que les rizières de 500 ha autour du présent Centre sont déjà exploitées, il est à recommander de pratiquer la formation dans les vraies rizières avec les stagiaires et en coopération avec les habitants.

(4) Pour profiter au maximum des fonctions du présent Centre et atteindre l'objectif initial, il faut acquérir le personnel pour assurer la gestion et l'entretien, et organiser la structure de gestion pour effectuer l'inspection et l'entretien réguliers des équipements et des machines.

(5) En outre, la coopération technique de techniciens délégués et l'assistance du Volontariat Japonais de Coopération d'Outre-mer (JOCV) auront une certaine efficacité à l'égard de la gestion du présent Centre.

APPENDICE

Table des matières

1.	Procès Verbal (1)	A- 1
2.	Procès Verbal (2).....	A- 6
3.	Liste des Personnes Intéressées du Gouvernement Ivoirien	A- 7
4.	Composition de la mission d'étude	A- 8
5.	Noms de document	A- 9

PROCES VERBAL
RELATIF AU PROJET DE CREATION
DU CENTRE DE FORMATION A LA
MECANISATION AGRICOLE

En réponse à la demande du Gouvernement de Côte d'Ivoire, le GOUVERNEMENT DU JAPON a décidé d'effectuer une étude de plan de base du Projet du Centre de Formation à la Mécanisation Agricole, et a envoyé en Côte d'Ivoire une mission de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), dirigée par Monsieur Muneji MINAMOTO, du 13 février au 13 mars 1988.

La mission a eu une série d'entretiens avec les personnes intéressées du GOUVERNEMENT DE LA COTE D'IVOIRE, représenté par le Ministre de l'Agriculture et a effectué des études sur terrain.

Suite aux études effectuées, les deux parties sont convenues de recommander au Gouvernement du Japon d'examiner les points d'accord principaux présentés ci-joints, en vue de la réalisation du Projet.

Fait à Abidjan, le 24 février 1988.

堀本 宗史

Muneji MINAMOTO
Chef de mission JICA



BRRA KANON
Ministre de l'Agriculture

M. M.

✍

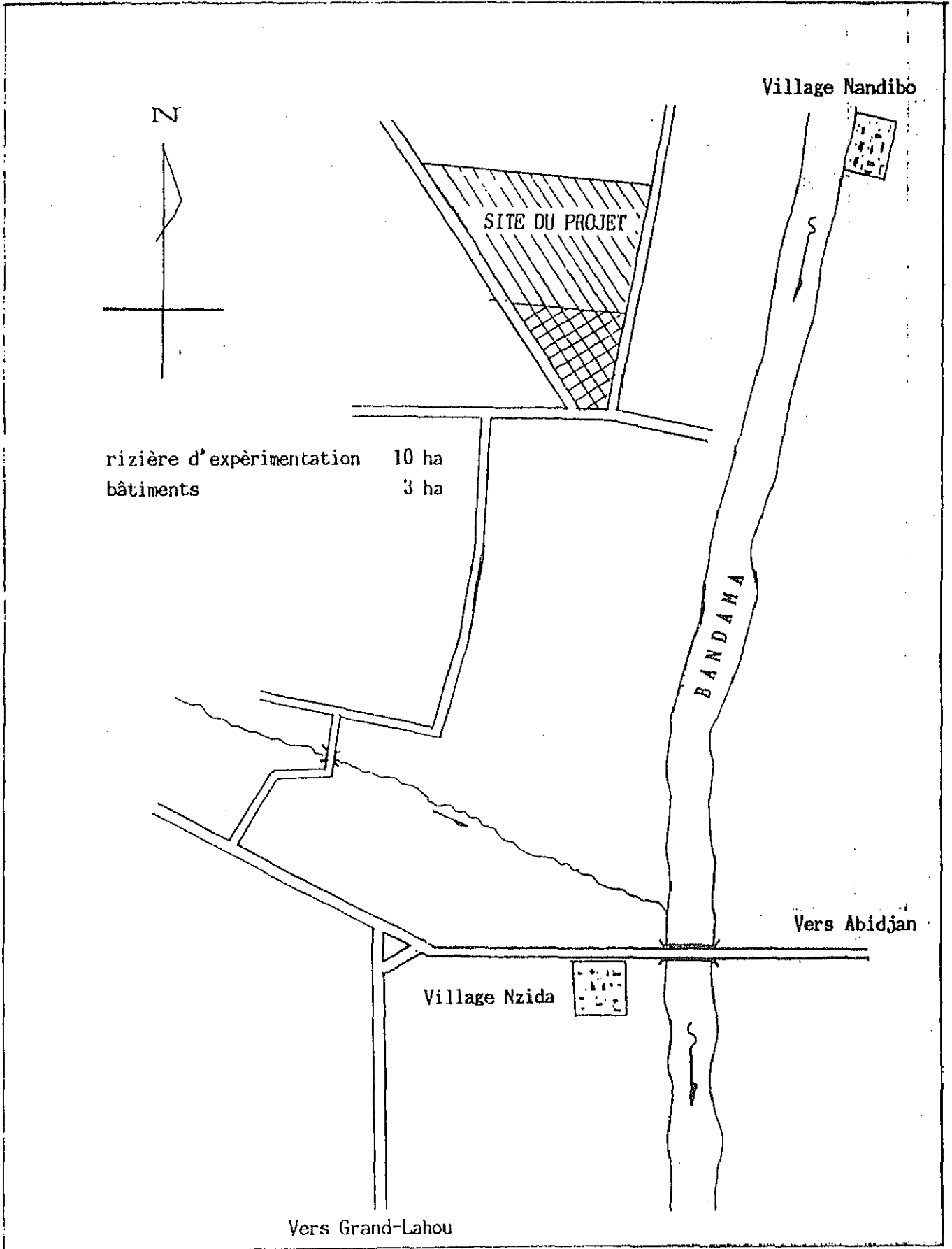
LES PRINCIPAUX POINTS D'ACCORD

- 1- L'objectif du Projet consiste à créer un Centre de Formation à la Mécanisation Agricole.
- 2- Le site se situe dans la Sous-Préfecture de Grand-Lahou à une centaine de kilomètres d'Abidjan. Le terrain du Projet pour la réalisation d'une rizière d'expérimentation d'une superficie suffisante estimée à 10 ha et celui des bâtiments de 3 ha devront être acquis par la SODEPALM (la carte de l'emplacement est jointe en Annexe I).
- 3- Le Ministère de l'Economie et des Finances du Gouvernement de la Côte d'Ivoire présentera la requête de financement du Projet auprès du Gouvernement du Japon, la tutelle technique du Projet relevant du Ministère de l'Agriculture. La Direction et Contrôle des Grands Travaux sera responsable des études, du contrôle et du suivi de l'exécution du Projet. La SODEPALM en tant qu'opérateur sera responsable de l'exploitation et de la maintenance du Centre de Formation à la Mécanisation Agricole.
- 4- La Mission d'Etude de Plan de base a expliqué le système de Coopération Financière non-remboursable, comprenant l'emploi de l'Expert Consultant Japonais et de l'Entrepreneur Japonais. La partie Ivoirienne a consenti au contenu, étant entendu qu'il sera fait application du droit Ivoirien des Marchés Publics.
- 5- Suite à la requête du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, citée en Annexe II, la Mission de l'Etude de Plan de Base transmettra, dans la mesure du système de la Coopération Financière non-remboursable, au Gouvernement du Japon, la prise des dispositions nécessaires à la réalisation du Projet.
- 6- Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire prendra les dispositions nécessaires citées en Annexe III, à condition que le présent Projet soit réalisé par la Coopération Financière non-remboursable.

M. M.



ANNEXE I CARTE DE L'EMPLACEMENT SITE DU PROJET



M.M.

ANNEXE II - REQUETE DU GOUVERNEMENT DE LA COTE D'IVOIRE POUR
LA REALISATION D'UN CENTRE DE FORMATION
A LA MECANISATION AGRICOLE

- 1- Aménagement des rizières d'expérimentation et des installations nécessaires.

- 2- Construction de Bâtiments du Centre de Formation à la Mécanisation Agricole
comprenant notamment :
 - Bureaux,
 - Salles de classe,
 - Dortoirs et cantine pour stagiaires,
 - Logements pour instructeurs venant de l'extérieur,
 - Magasins pour produits chimiques, produit récolté et garage de machines agricoles,
 - Entrepôts d'Equipements,
 - Atelier d'entretien.

- 3- Matériels Pédagogiques :
 - Machines agricoles,
 - Matériels Audio-Visuel,
 - Equipements d'entretien et de réparation,
 - Matériels de transport.

M. M.

S

ANNEXE III DISPOSITIONS A PRENDRE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA COTE D'IVOIRE

- 1- Exonération de taxes et frais de douane au Port de débarquement en Côte d'Ivoire, ou règlement des frais correspondants par la partie Ivoirienne.
- 2- Exonération de tous taxes et droit fiscal imposés par la Côte d'Ivoire sur le personnel Japonais affecté au Projet et les produits Japonais nécessaires à la construction, ou règlement des frais correspondants par la partie Ivoirienne.
- 3- Dispositions nécessaires à l'obtention des Autorisations relatives à la réalisation du Projet.
- 4- Fournitures de données et informations relatives au Plan détaillé et à la construction pour l'Expert Consultant et Entrepreneur Japonais.
- 5- Construction de la piste d'accès.
- 6- Travaux de branchement de l'électricité et d'alimentation en eau ou autres équipements jusqu'au site du Projet.
- 7- Réservation du terrain nécessaire à la construction pour le bureau provisoire, l'aire de stockage et autres installations nécessaires à la construction.
- 8- Construction, si nécessaire, du portail et la clôture autour du site du Projet.
- 9- Approvisionnement des meubles et les fournitures de bureau nécessaires.
- 10 Disposition budgétaire requise pour l'exploitation et la maintenance du Centre de Formation à la Mécanisation Agricole.
- 11 Logement du personnel permanent du Centre.

J. M.



PROCES-VERBAL SUR LE PROJET DU CENTRE
DE FORMATION A LA MECANISATION AGRICOLE

2. Procès Verbal (2) REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

En réponse à la requête du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, le Gouvernement du Japon a décidé de procéder à l'étude du projet de création du Centre de Formation à la mécanisation agricole (désigné ci-après le projet) et a confié l'exécution de cette étude à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

La JICA a délégué en Côte d'Ivoire une mission chargée de l'étude du 18 février au 17 mars 1988.

Suite à cette étude, la JICA a préparé un rapport provisoire et a envoyé, du 1er au 3 juin, une mission conduite par Monsieur TADANORI SUZUKI, afin de présenter le projet à la partie ivoirienne et de recueillir ses observations.

Les deux parties ont eu une série de discussions sur le dit rapport provisoire et, après avoir explicité son contenu, ont décidé de recommander à leur Gouvernement respectif, d'examiner les principaux points d'accord présentés ci-après en vue de la réalisation du projet.

Principaux points d'accord présentés

- 1) La partie ivoirienne après examen du rapport provisoire a donné son accord de principe quant au fond.
- 2) La partie ivoirienne a pris connaissance des conditions d'intervention "du programme japonais de coopération financière non remboursable" et a assuré la partie japonaise de prendre toutes mesures nécessaires à la mise en oeuvre du projet et notamment en ce qui concerne la mise à disposition du terrain et son aménagement, la réalisation des voies d'accès, l'alimentation en eau et en électricité jusqu'au site et ce, préalablement aux travaux de construction.
- 3) La partie japonaise s'est engagée à communiquer le rapport définitif (en 10 exemplaires en français) à la partie ivoirienne au plus tard au mois d'août 1988.
- 4) Les deux parties ont par ailleurs reconfirmé le contenu du procès-Verbal de la réunion du 24 février 1988 relatif à l'étude de plan de base du projet.

Chef de Mission de l'étude
de plan de base JICA

Tadanori Suzuki

Pour le Ministère de
l'Agriculture

Le Directeur de Cabinet
Pour le Ministère de l'Agriculture
et par Délégation
Le Directeur de Cabinet
[Signature]

3. Liste des Personnes Intéressées du Gouvernement Ivoirien

1 Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire

<u>Nom</u>	<u>Position</u>
Fanny Imza	Ministère des Affaires Étrangères Directeur de la Coopération Internationale
Kouadio Kouakou	-do-
Yao Kouassi Martin	Ministère de l'Agriculture
Boka Etien	-do-
Coffi Dominique	-do-
Outchoumon Kouame	-do- Directeur de Cabinet
Acka Emmanuel	-do-
Gillot Gérard	D,C.G.T.X Chargé du Secteur Agricole
Paillat Gérard	-do-
le Bussy	-do-
N'dan Kacon Pierre	-do-
Monard	-do-
Vanbrughe Gérard	CIDV (SODEPALM)
Sopou Péhé	-do-
Thiombiano Yaya	-do-
Vangah Abel	-do-

2 l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire

Yagi Masayuki	Ambassadeur extraordinaire et pléhipotentiaire
Kuroki Masafumi	Conseiller
Araragi Yoshinobu	Secrétaire

3 Experts envoyés par la JICA

Wakabayashi Nobuo	Expert des machines agricoles
Misawa Tatsuro	Expert des machines agricoles
Shimizu Osamu	Expert de l'aménagement agricole

4. Composition de la mission d'étude

Chef de mission	M.MINAMOTO Muneji	Ministère de l'Agriculture, la Forêt et la Pêche
Coordination du projet	M.YAMASHITA Yasunori	Agence Japonaise de Coopération Internationale
Etude de développement agricole	M.TERAMURA Yasuo	Sanyu Consultants Inc.
Plan de champs agricole	M.IIDA Masahiro	-do-
Plan d'installations	M.SOGAWA Masatoshi	-do-
Plan d'équipements	M.TAMURA Sakae	-do-
Interprète	M.ASAI Kenji	-do-

5. Noms de document

<u>Nom de document</u>	<u>Source</u>
1 Plan quinquenal de développement économique social et culturel (1981 - 1985 Tome II)	Ministère de plan et de l'industrie
2 Côte d'Ivoire Image du passé (1888 - 1980)	Philippe Oberlé
3 Afrique Nord et Ouest	Michelin
4 Nouveau Précis de Géographie de la Côte d'Ivoire	Ceda, Abidjan, 1983
5 Production agricole et fruitière Industries agro-alimentaires	
6 Caractéristiques et prix du matériel agricole vendu en Côte d'Ivoire	Ministère du Développement Rural
7 Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire jeudi 10 juillet 1980	
8 Géographie de la Côte d'Ivoire	Ceda Librairie de France
9 Histoire	
10 Carte au 1/50,000 Abidjan	
11 Carrefour ivoirien de Réflexions	le C.I.R.
12 l'Afrique et le Monde	Bordas
14 Guide du Constructeur en bâtiment	Hacheffe Technique
15 le riz irrigué	
16 Projet Motorisation Paysanne Bilan Succinct Premières propositions de Micro-Projets	Centre Ivoirien du Machinisme Agricole (CIMA)

JICA